

# LE COURONNEMENT DE SA MAJESTÉ GEORGE VI

## LES CITOYENS ONT ENDOSSE LE PROJET

UNE NOMBREUSE ASSEMBLÉE, AU MARCHÉ CENTRE, DEMANDE LA CONSTRUCTION D'UNE ARÈNE. — LE MAIRE BOUCHARD ET PLUSIEURS ÉCHEVINS SE DÉCLARENT FAVORABLES.

### SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION

Plusieurs centaines de citoyens, réunis en assemblée dans la grande salle du Marché Centre, dimanche dernier, ont demandé au conseil municipal la construction d'une arène pour les sports. Le projet a été endossé par le maire Bouchard, qui était présent, ainsi que par plusieurs échevins qui l'accompagnaient, de sorte qu'il est pratiquement décidé que notre ville sera dotée avant longtemps d'une construction de ce genre, qui répondra à un besoin qui se fait sentir depuis quelques années.

On veut faire grand et on veut faire beau, si nous en jugeons par les discours entendus à l'assemblée. On veut bâtir pour des années à venir. Les nombreux citoyens présents à la réunion ont paru unanimes en faveur du projet. Par l'entremise de M. René Poirier, ils ont présenté au maire Bouchard des requêtes en faveur du projet portant plus de 4,000 signatures. Le maire a déclaré qu'il transmettrait ces requêtes au conseil municipal qui verrait à se prononcer le plus tôt possible.

L'assemblée était présidée par le Dr Hervé Gagnon. A ses côtés on remarquait le maire Bouchard et les échevins Victor Chabot, Paul L. Richer, Victor Sylvestre, Ernest O. Picard, J. L. Guillet et Joseph

Godbout. Des discours furent prononcés, dans l'ordre où ils parlèrent, par MM. Jacques Bouchard, avocat, René Poirier, le maire Bouchard et l'échevin Picard. M. Poirier donna des explications à la foule sur le projet d'une arène. Il fit valoir la nécessité d'une telle construction, disant que le terrain de l'exposition se présentait comme le site le plus favorable. Il donna ensuite lecture des considérations de la requête en faveur d'une arène et présenta celle-ci à Son Honneur le maire avec les signatures des citoyens.

Le maire Bouchard se déclara favorable au projet, qui n'est pas nouveau, dit-il. Son exécution cette année sera relativement plus facile, car jamais les finances municipales n'ont été dans une situation aussi favorable que présentement, du fait qu'il n'y a plus de commutations de taxes aux grosses manufactures. Ces commutations sont maintenant expirées, sauf dans un ou deux cas d'importance secondaire, et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui tout le monde paie des taxes.

M. Bouchard en revient ici à un point qu'il a toujours préché, à savoir que si tout le monde payait des taxes, celles-

(Suite en page 8)

## ME FONTAINE REELU BATONNIER DU RICHELIEU

TOUS LES AUTRES OFFICIERS SONT ÉGALEMENT RÉELUS. — L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU BARREAU À SAINT-JEAN. — DEUX IMPORTANTES RÉOLUTIONS.

L'assemblée annuelle du barreau du Richelieu a eu lieu samedi dernier à Saint-Jean d'Iberville, chef-lieu de ce district judiciaire.

Après avoir disposé des affaires de routine, l'assemblée a procédé à l'élection de ses officiers pour l'exercice qui

commence. Me T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, a été réélu par acclamation batonnier du barreau du Richelieu. Tous les autres officiers ont aussi été réélus par acclamation. Les dignitaires

(Suite en page 8)

## LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉCHEVINS FAVORABLES À LA CONSTRUCTION D'UNE ARÈNE. — RÉGLEMENT D'EMPRUNT POUR TRAVAUX PUBLICS.

Le conseil municipal s'est réuni en séance régulière lundi soir dernier. Les nombreuses requêtes en faveur de la construction d'une arène, portant plus de 4,000 signatures de citoyens ont été soumises au conseil qui a donné son approbation unanime au princi-

pe du projet. Après discussion, la question a été référée pour étude au comité des Parcs avec instruction de s'entendre avec le bureau des directeurs de l'Exposition régionale quant au site, etc.

— L'ingénieur de la ville a

(Suite en page 8)

## QUESTIONS DE L'HON. BOUCHARD

Promesse que le Gouvernement ne tient pas.

Québec, 6. — M. Damien Bouchard, chef de l'Opposition a posé au gouvernement la question suivante:

1. — Le gouvernement a-t-il l'intention de rétablir les augmentations statutaires des employés civils permanents?

2. — Dans l'affirmative: a) L'augmentation s'appliquera-t-elle à l'année 1937 ou aux années suivantes seulement?

b) Cette augmentation sera-t-elle rétroactive?

3. — Dans la négative: Le gouvernement a-t-il l'intention d'expliquer pourquoi le premier ministre, ses collègues et ses partisans ont promis au cours de la dernière campagne électorale de rétablir les augmentations statutaires?

## CONCOURS DE CHANT GREGORIEN

Le concours de chant grégorien pour le diocèse de St-Hyacinthe est fixé au dimanche de la Pentecôte, le 16 mai, dans la cathédrale, à 3 heures de l'après-midi (heure avancée).

Première section. — Chorales de ville. Trois pièces imposées déjà déterminées. Une au choix du maître de chapelle.

Seconde section. — Chorales de campagne. — 1o Dominus dixit, introit de la messe de minuit; 2o Salve Regina, ton simple; 3o antienne, Ave Maria, avec le psaume Laetatus Sum, de la fête du Rosaire; 4e Une pièce du choix du maître de chapelle.

## AU PROFIT DES PP. DOMINICAINS

Bingo et concours d'amateurs dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire.

C'est samedi soir, le 15 mai prochain, dans la salle des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, qu'aura lieu le grand concours d'amateurs avec bingo donné par un groupe de citoyens au profit des RR. Pères Dominicains de la paroisse Notre-Dame du Rosaire.

Nombre de concurrents sont déjà inscrits au concours. Ils sont non seulement de Saint-Hyacinthe, mais aussi de St-Pie, St-Dominique, St-Barnabé, St-Charles, Upton et La Présentation.

Ceux qui aimeraient prendre part à ce concours d'amateurs et qui ne se sont pas encore inscrits sont priés de le faire au plus tôt, car on n'acceptera plus de concurrents après le 11 mai prochain. Les concurrents peuvent se présenter au frère portier, au convent des Dominicains, ou téléphoner à 897 et demander M. Emile Sénécal.

Cette soirée promet déjà d'être un grand succès. Son Honneur le maire Bouchard et MM. les échevins du Quartier 5 ont bien voulu en accepter la présidence conjointe. Des prix magnifiques seront décernés

(Suite en page 8)

## De belles fêtes marqueront cet événement dans notre ville.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le couronnement de Sa Majesté le Roi George VI sera marqué dans notre ville par de belles manifestations patriotiques. C'est le Régiment de Saint-Hyacinthe qui organise cette célébration, avec le concours des autorités municipales qui ont souscrit une somme de \$100 à cette fin. Brevement, il y aura défilé militaire par les principales rues de la ville, inspection des troupes à l'hôtel de ville, réception radiophonique du discours de Sa Majesté le Roi, cérémonial du feu-de-joie, présentation de médailles à plusieurs militaires, discours et, le soir, concert de fanfare au kiosque du parc Dessaulles avec illumination.

Les citoyens sont invités à décorer leurs demeures à l'occasion du couronnement. Plusieurs unités locales ont été invitées à se joindre au Régiment de Saint-Hyacinthe pour le défilé militaire qui sera vraiment imposant.

Les autorités militaires de Saint-Hyacinthe prient le pu-

blic de notre ville et de la région de s'associer à elles afin de faire de cette date mémorable une journée de réjouissances populaires.

Au cas de mauvaise température, le cérémonial qui doit avoir lieu devant l'Hôtel de Ville se déroulera dans la salle des manœuvres de l'Arsenal, rue Laframboise.

APPEL AUX VÉTÉRANS Les officiers du régiment de Saint-Hyacinthe lancent un appel spécial aux vétérans de la Grande Guerre, tant des corps expéditionnaires canadiens que des armées anglaises, françaises et américaines, les invitant à se joindre aux soldats actifs pour prendre place dans le défilé du 12 mai prochain.

L'invitation s'adresse donc à tous les vétérans. Ils sont priés de se rendre à l'Arsenal le 12 mai, à 1.15 P. M.

Voici le programme officiel de la célébration:

1.15 hre P. M. — Rassemblement de tous les militaires de l'Unité à l'arsenal, rue Lafram-

(Suite en page 8)

## REGLEMENTATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL DISPOSE DE LA REQUÊTE DES LIGUES DU SACRÉ-COEUR. — IL NE SERA PAS CONSTRUIT DE CLÔTURE AUTOUR DE LA PISCINE

A la dernière séance du conseil municipal, lundi soir, l'échevin L'Archevêque a déposé le rapport du comité des Parcs, au sujet de la requête des ligues du Sacré-Coeur demandant un règlementation plus sévère de la piscine municipale.

Le conseil a étudié ce rapport et en a finalement adopté les conclusions sous forme d'une résolution comportant certains amendements au règlement de la piscine municipale. Cette résolution fut adoptée par l'échevin L'Archevêque et secondée par l'échevin Sylvestre.

Seulement, le conseil n'a pas cru devoir se prononcer en faveur de la construction d'une clôture autour de la piscine. Comme l'indique le rapport du comité des Parcs, une telle clôture déparerait un des plus jolis endroits de la ville et ne rendrait pas les services attendus. Les flâneurs, si flâneurs il y a, tombent sous la surveillance de l'officier de police en charge à la piscine, qui a des instructions sévères à leur égard. Il n'est pas respectable de regarder les baigneurs. Quant à ceux qui seraient tentés de faire du désordre, l'officier de police a plein droit de les mettre en état d'arrestation.

Le conseil, également, toujours suivant les conclusions du rapport, n'a pas cru devoir interdire les bains mixtes, pour la bonne raison que cela créerait de multiples inconvénients,

surtout aux jeunes filles qui travaillent et qui n'accepteraient probablement pas d'avoir à fréquenter la piscine à des heures incommodes.

Voici les nouveaux règlements adoptés par le conseil municipal, touchant la piscine du parc Laframboise.

Ouverture. — La piscine sera ouverte de 9 heures du matin à midi, tous les jours, excepté le dimanche. L'après-midi, elle sera ouverte de 2 h 30 à 6 heures, et le soir, de 7 h 30 à 10 heures.

Heures gratuites. — Les lundi, mercredi et samedi, l'admission sera gratuite pour les enfants du sexe masculin au-dessous de 16 ans, durant l'avant-midi seulement, de 9 h à midi.

Les mardi et jeudi, l'admission sera gratuite pour les enfants du sexe féminin, de 9 h à midi. Les mères ou personnes accompagnant les fillettes devront payer un prix d'admission de 15 centimes.

Surveillance. — La piscine sera sous la surveillance d'un officier municipal qui en fera l'ouverture et la fermeture aux heures réglementaires. Un homme et une femme feront la surveillance à l'intérieur du pavillon.

Il sera défendu à qui que ce soit de flâner ou de s'attarder à l'extérieur de la piscine sans raison légitime. Les gardiens devront en outre voir à ce que les baigneurs évitent tout acte ou tout propos immoral.

(Suite en page 8)

## LA COMMISSION D'IND. LAITIÈRE

Un avis important pour la région de Saint-Hyacinthe.

La Commission d'Industrie Laitière de la province de Québec vous donne avis que l'ordonnance No. 200, émise le 27 octobre 1936, ne sera pas changée avant le mois de juin 1937.

Par la présente, nul ne peut, dans les limites de la région de St-Hyacinthe décrites par l'ordonnance, offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à sa place d'affaire, ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à 4 sous la chopine et 8 sous la pinte.

Tout marchand de lait cru doit payer à ses fournisseurs-producteurs, \$1.80 le cent livres de lait, dosant 3.25% de gras et tout marchand de lait pasteurisé doit payer \$0.70 le cent livres de lait.

Le public est prié de prendre cet avis en considération.

## UN AVIS DU MAÎTRE DE POSTE

Le maître de poste désire informer le public que le 12 mai courant (Jour du Couronnement) sera observé comme jour férié.

Le service au cours de cette journée sera comme suit: Les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 8.00 a. m. à 8.30 p. m.

Les guichets de la poste restante, vente des timbres-poste et de la recommandation seront ouverts de 10 h. a. m. à 12 h. a. m.

Une seule livraison par les facteurs sera effectuée le matin.

Le Maître de Poste.

## NOUVELLE LIGUE DE RETRAITANTS

Nos Seigneurs Decelles et Desmarais à l'Association de la Jeunesse catholique.

Nos Seigneurs Decelles et Desmarais de Saint-Hyacinthe ont présidé dimanche dernier à la fondation de la Ligue des Jeunes Retraitants, aux salles de l'Association de la Jeunesse catholique, 220 rue Cascades.

A cette occasion, M. Jos. Hébert, président des Ligues du Sacré-Coeur du Canada, a prononcé une conférence fort intéressante. On remarquait dans l'assistance M. Ernest Picard, grand chevalier du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb; MM. Georges Lussier, Zéphyr Larochelle, L. A. Beaugard, Ed. Bérubé, etc.

Le matin, à 8h. 30, une messe a été célébrée par S. Exc. Mgr Desmarais. Une quarantaine de jeunes gens s'approchèrent de la sainte table. Mgr Desmarais prononça une courte allocution, faisant valoir le grand précepte de la prière et la nécessité de celle-ci pour y trouver la grâce de persévérer. La messe fut suivie d'un déjeuner, à la fin duquel M. G. Lussier présenta le conférencier, M. Joseph Hébert qui expliqua

(Suite en page 4)

## L'OPPOSITION LIBÉRALE DÉFEND LES OUVRIERS

M. DUPLESSIS EST MIS EN DEMEURE D'EXPLIQUER POURQUOI DES MANDATS D'ARRESTATION ONT ÉTÉ ÉMIS CONTRE DES CHEFS GRÉVISTES DE MONTRÉAL.

### WILLIAM EST OBLIGÉ DE LUI VENIR EN AIDE

Québec, 5. — Le premier ministre, qui se porte toujours providentiellement à la rescousse de ses ministres et députés lorsque ceux-ci sont serés de trop près par l'Opposition libérale, s'est vu, lundi, secourir avec le même altruisme par son ministre du Travail, lors d'un grand débat soulevé par l'intervention du procureur général dans la grève des ouvriers de la robe, à Montréal. On avait vu un procureur-général tenter toute espèce de manœuvres pour se tirer de l'impasse du raid nocturne de la police provinciale dans les bureaux de la commission du chômage, en mars dernier, mais personne ne songeait, lundi, que Monsieur Duplessis s'égarerait au point de demander le fil conducteur de la discussion à M. William Tremblay.

C'est qu'on lui demanda à plusieurs reprises l'explication de son geste ou de sa fumisterie à l'égard de MM. Bernard Shane et Raoul Trépanier, ce dernier président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

"Vous émettez deux mandats d'arrestation contre eux, en précisant qu'ils ne comportent pas de cautionnement; vous annoncez cette arrestation en les accusant tous deux d'activité communiste, et vous ne vous exécutez pas? deman-

dent tour à tour, en variant la forme de l'interrogation, MM. Bouchard, Bastien, Drouin et Grégoire.

"Je n'ai jamais dit qu'ils étaient des communistes; je ne connais pas ces Messieurs Shane et Trépanier.

"Vous savez tous qu'un procureur général n'émet pas de mandats", répond d'abord M. Duplessis, qui se perd dans un embrouillamini d'explications des oeuvres de son gouvernement en matière de grèves et de travail. Plus il explique, plus il s'enlise.

MM. Bouchard et Bastien lui arrachent, une à une, les dénégations de toutes les paroles qu'il a, apparemment avec beaucoup d'imprudence, communiquées aux journalistes vendredi après-midi. Il s'ensuit des définitions du communisme et l'on est bien près de conclure qu'aux yeux de M. Duplessis, sont communistes, "ceux-là qui prêchent une politique à base de haine contre son gouvernement".

M. Drouin, avocat, saisit le noeud de la question. "Ces mandats émis mais non servis, voilà la belle menace contre le droit d'union, le droit de grève; vous n'avez pas le droit de vous servir d'une arme pareille, si vous n'arrêtez personne".

Il reste au premier-ministre le recours de reporter la res-

(Suite en page 8)

## EMPLOYÉS QUE L'ON REFUSE DE PAYER

À PROPOS DES INSPECTEURS NOMMÉS PAR L'ANCIEN GOUVERNEMENT POUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE. — INTERVENTION DE M. CYRILLE DUMAINE.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt l'extrait que nous publions plus bas du dément qui se produisit lundi dernier à la Législature, autour des inspecteurs pour les pensions de vieillesse nommés par l'ancien gouvernement.

On en était à étudier un cré-

dit de \$2,494,000 pour la loi des pensions de vieillesse.

Le député de Bagot (M. Dumaîne) se lève et déclare au ministre du Travail que pour sa part, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, il ne s'est occupé de

(Suite en page 8)

## LA JEUNESSE LIBÉRALE ET MRE T.-A. FONTAINE

DINER-CAUSERIE EN L'HONNEUR DE NOTRE DÉPUTÉ. — LE 9 MAI PROCHAIN AUX SALLES DE LA RUE SAINT-SIMON.

C'est dimanche prochain, le 9 mai, à 1h 30 de l'après-midi, que Mre T. A. Fontaine, C.R., député du comté de Ottawa, sera l'hôte d'honneur de l'Association de la Jeunesse Libérale de St-Hyacinthe-Bagot, à un déjeuner-causerie qui aura lieu dans les salles de la rue

Saint-Simon, no 84. Plusieurs personnages accompagneront Mre Fontaine qui prononcera une causerie sur la session fédérale qui vient de se terminer et les importantes mesures qui y ont été adoptées.

(Suite en page 8)

# LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

**ABONNEMENTS**

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Abonnés au Canada ..... 1.00

**EN VENTE CHEZ**

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,  
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,  
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 7 MAI 1937

## La trahison est consommée

**LE GOUVERNEMENT DONNE LE COUP DE MORT AU PROGRÈS DE LA MUNICIPALISATION. — CEUX QUI L'ONT PORTÉ AU POUVOIR SONT LIVRÉS AUX TRUSTS PIEDS ET POINGS LIÉS. — MAURICE POUSSE LE CYNISME À SON EXTRÊME LIMITE.**

Ceux qui ont combattu l'ancien gouvernement le plus féroce ont été les partisans du groupe qui croyait, mal à tort, que l'administration Godbout était inféodée aux trusts de l'électricité. Ils voyaient dans la coalition Duplessis-Gouin et, plus tard, Duplessis-Hamel, le parti qui devait libérer la province de la domination des grandes corporations hydro-électriques. Jamais leur déception ne pouvait être plus profonde que celle dont ils ont été l'objet de la part de ceux qu'ils ont portés au pouvoir sur la vague de ressentiment qu'ils avaient réussi à créer contre le parti libéral réorganisé.

Dès les premiers jours de la victoire M. Duplessis a manifesté sa soumission bienveillante au trust de l'électricité en écartant prudemment de son cabinet le Dr Philippe Hamel qui, dans l'armée adverse au parti libéral, commandait l'aile qui menait la bataille la plus rude contre nos chefs parce qu'ils auraient été, dans son opinion, des amis des grandes corporations électriques.

M. le maire de Québec a raconté en chambre et dans plusieurs discours qu'il a prononcés à travers la province que, dans la nuit du jour de la victoire, il avait reçu de Montréal un téléphone d'un homme qui n'avait pas voulu se nommer mais qui était évidemment bien renseigné l'informant que jamais Maurice Duplessis n'admettrait le Dr Hamel dans son cabinet à cause de l'attitude du député de Québec-Centre contre le monopole hydro-électrique.

Les événements qui suivirent immédiatement prouvèrent que M. Duplessis était l'ami des trusts tout autant que le Dr Hamel était leur ennemi. Le Dr Hamel ne fut pas invité à faire partie du cabinet et on se rappelle que le peuple de la ville de Québec fut tellement déçu de l'ingratitude et de l'injustice du premier ministre qu'il y eut une petite révolution, aux abords du Château Frontenac, le soir de la nomination du cabinet.

Le député de la Beauce au fédéral, M. Edouard Lacroix, de son côté, ne se gênait pas de déclarer publiquement que le parti de M. Duplessis avait reçu des sommes formidables pour son fonds d'élection des trusts de l'électricité et qu'une tranche de ces sommes, assez épaisse, avait été remise à M. Duplessis lui-même. M. Edouard Lacroix a offert, à ce sujet, un pari assez original au chef du gouvernement qui s'est bien gardé de le relever.

M. Oscar Drouin, le député de Québec-Est a déclaré, en chambre, avoir reçu des sommes assez considérables, pour l'organisation de la lutte dans la région de Québec, de M. Duplessis lui-même. M. Duplessis a admis avoir remis de l'argent à M. Drouin, quelque six cents dollars mais comme cadeaux d'amitié, sommes qu'il a dit avoir prises à même ses fonds personnels. M. Drouin a reconnu avoir reçu ces sommes mais il a déclaré en avoir reçu d'autres et de beaucoup plus importantes, comme fonds d'élection, de M. Duplessis. L'affaire n'en restera probablement pas là car M. Drouin n'a pas fait cette déclaration sans qu'elle ne soit vraie.

M. Duplessis a d'ailleurs déjà admis, en chambre, avoir eu une dizaine de mille dollars de fonds d'élection et, à l'occasion de cette déclaration, qu'il avait momentanément oubliée quand il a interpellé M. Drouin, tout le monde se rappelle qu'il avait déclaré en avoir donné une partie au Dr Philippe Hamel, ce que ce dernier a nié carrément sans aucune protestation subséquente de M. Duplessis.

On comprend avec ces données pourquoi M. Duplessis m'a empêché d'assigner devant le comité des comptes publics l'honorable Alphonse Raymond, le président du Conseil Législatif, que M. Drouin a affirmé être la personne qui lui a remis la plus forte partie des fonds qu'il a dépensés dans le district de Québec, M. le notaire Savoie, l'alter ego de M. Duplessis et M. Sévère Godin, le vice-président du Montreal Light, Heat & Power et le secrétaire de Sir Herbert Holt.

Mais la vérité finira bien par percer quelqu'un de ces jours.

Quoi qu'il en soit la loi que M. Duplessis vient de faire adopter par la chambre sur la municipalisation est une iniquité pure et simple. Elle est la consommation de la trahison dont le Dr Philippe Hamel et ses amis ont été l'objet de la part du député de Trois-Rivières qu'ils ont porté au pouvoir et qui pour les récompenser leur donne aujourd'hui un coup de cravache en pleine figure.

L'ancien gouvernement libéral avait adopté une loi de municipalisation des plus généreuses. Toutes

les municipalités, grandes et petites, étaient admises à municipaliser leur système de production et de distribution d'électricité.

Les règlements de municipalisation de systèmes électriques n'étaient soumis qu'aux approbations ordinaires des règlements d'emprunts.

La Commission d'Electricité pouvait donner son avis sur le règlement mais le conseil municipal n'était pas tenu de le suivre.

Deux ou plusieurs villes, ou deux ou plusieurs municipalités rurales, pouvaient s'unir pour municipaliser.

Les municipalités avaient le pouvoir de forcer les grandes compagnies d'électricité à leur vendre du courant à un prix raisonnable à être fixé par la Commission d'Electricité au cas de non-entente entre les parties intéressées. Cette clause permettait aux municipalités de municipaliser sans avoir à construire une usine de production qui est toujours une entreprise coûteuse.

Les municipalités avaient le droit de vendre de l'électricité à trente milles en dehors de leurs limites à n'importe quelle classe de consommateurs.

Des octrois de cinquante pour cent du coût des lignes de transmission et de distribution étaient mis à la disposition des municipalités rurales pour les aider à s'approvisionner de courant sous le système de la municipalisation.

Tous ces avantages sont maintenant disparus. Notre Cosaque national a donné son coup de fouet de laine d'Angora aux compagnies d'électricité; il a fait table rase de tous les avantages que le gouvernement libéral avait mis à la disposition des consommateurs d'électricité de la province. Pour une trahison c'en est une et des mieux conditionnées.

Il ne peut pas être question dans un article comme celui-ci de faire une étude complète de cette loi mais il n'est pas hors de propos de signaler les grandes lignes de la loi de camouflage électrique que le chef de l'Union Nationale vient de faire voter par la chambre des députés.

Elle commence par enfoncer une porte ouverte. Elle déclare donner à toutes les municipalités le droit de municipaliser l'électricité; or ce droit, les municipalités l'ont depuis 1935 et la loi Duplessis ne fait que répéter la loi Bouchard sans aucune variation dans le droit étant l'objet de la clause.

L'ancienne loi soumettait le règlement au vote ouvert des propriétaires. La nouvelle parle du vote secret mais comme le voteur est obligé de faire inscrire la valeur de son évaluation au dos de son bulletin de vote il se trouve à divulguer son identité. Ceci n'est donc pas une amélioration.

Les compagnies à fonds social ne pouvaient voter que sur un cinquième de la valeur sur laquelle elles payaient des taxes. M. Duplessis, pour assurer le contrôle aux grandes compagnies, a fait disparaître cette restriction et les grandes compagnies voteront maintenant sur les cinq cinquièmes de leur évaluation non exempte de taxes. Donc progrès à rebours.

M. Duplessis a enlevé, prétend-il, des restrictions en supprimant l'approbation de la Commission Municipale et du Lieutenant-Gouverneur en conseil; c'est encore enfoncer des portes ouvertes car jamais ces approbations n'ont été refusées sur un règlement de municipalisation. Quant à l'approbation de la Commission d'Electricité qu'il dit avoir enlevée elle n'a jamais existé comme je l'ai expliqué plus haut. C'est encore une porte ouverte que le géant politique de Trois-Rivières enfoncé.

Les municipalités ne peuvent plus se syndiquer pour municipaliser. Ce droit est complètement aboli pour les municipalités non soumises à la juridiction du conseil de comté. Deux ou plusieurs municipalités rurales qui veulent construire une usine ou un réseau en commun doivent faire voter ce règlement par le conseil de comté. A-t-on jamais vu pareille absurdité administrative? Ce sont les maires de municipalités étrangères qui vont voter la municipalisation dans les municipalités locales qui veulent s'unir pour établir la municipalisation. Autant vaut prendre la lune avec ses dents. Pour du camouflage cette disposition en est du propre.

Les municipalités n'ont plus le pouvoir de s'adresser à la Commission d'Electricité pour forcer les compagnies dont les lignes passent à proximité de fournir du courant. Tout ce que leur laisse la loi c'est la faculté de s'entendre avec la compagnie; si la compagnie ne veut pas consentir, la municipalité, pour se procurer du courant, doit se bâtir une usine de production. Et M. Duplessis, le cynique, prétend que sa loi est un progrès sur l'ancienne.

Le droit pour les municipalités ayant municipalisé l'électricité de vendre du courant aux consommateurs des municipalités situées dans un rayon de trente milles est aboli; tout ce que la nouvelle loi leur laisse sur ce chapitre c'est le droit de vendre en gros aux corporations municipales. Singulière manière de favoriser la municipalisation.

Le gouvernement libéral, pour favoriser l'électrification rurale et la municipalisation, avait voté des octrois de cinquante pour cent du coût des lignes de transmission et de distribution en campagne. La nouvelle loi abolit complètement ces subventions aussi généreuses que nécessaires. Vraiment il est à se demander si monsieur Duplessis ne prend pas tout le monde pour des fous quand il affirme que sa nouvelle loi est plus avantageuse que l'ancienne pour les partisans de la municipalisation.

Je l'ai dit en chambre et je le répète ici: cette loi pue la domination des trusts sur le gouvernement.

Son titre, loi pour étendre à toutes les municipalités le droit de municipaliser l'électricité, n'est qu'un camouflage grossier. Il devrait se lire pour donner une vraie idée de la loi qu'il désigne: Loi pour tuer le progrès de la municipalisation dans la province.

Damien BOUCHARD

"EN AVANT"

### NOTES ET COMMENTAIRES

Quel est ce dispensateur de boissons alcooliques qui n'a pu résister, samedi dernier, à la tentation de goûter à sa marchandise. Seulement, était-il bien nécessaire de goûter aussi souvent?

Les routes de notre région sont actuellement dans un pitoyable état. Cela est si vrai qu'on ne pouvait, ces récentes semaines, sortir de la ville en automobile sans courir le risque d'aller culbuter dans une fondrière. Pourtant, on n'entend pas M. Harry Bernard critiquer l'état de nos routes, lui qui nous avait habitués, sous le régime libéral, à de violentes dénonciations. Pourquoi ne pas en parler, maintenant? C'est le temps.

Maintenant que nos routes, par l'incurie du gouvernement Duplessis, sont effectivement devenues mauvaises, le rédacteur du COURRIER ne dit mot. Que voulez-vous, il a deux poids et deux mesures.

Avec le premier mai, plusieurs services du gouvernement provincial dans notre ville se sont installés dans de nouveaux locaux. Ces déménagements ne s'imposaient pas. On les a faits parce qu'on voulait s'exempter à l'avenir de payer loyer à des libéraux. L'Union soi-disant nationale est une union qui ne favorise que les bleus.

Tous ces déménagements ont coûté de l'argent, d'autant qu'ils se sont faits dans toutes les villes de la Province et qu'il a été nécessaire, un peu partout, de procéder à des travaux d'aménagement. Nous serions curieux de savoir combien ce chambardement au profit des conservateurs a coûté au peuple de la Province.

Il est pénible de voir un incendie comme celui qui a ravagé samedi dernier, le septième rang de St-Dominique. On aurait dit que la conflagration avait déterminé d'avance quelles bâtisses seraient détruites ou épargnées.

Il est à peu près décidé que M. Duplessis n'ira pas au couronnement de Sa Majesté George VI. Mais Albini sera là pour nous représenter, avec son faux-col à pointes. Pourvu qu'il n'ouvre pas la bouche trop souvent.

Si M. Duplessis voulait permettre à l'Opposition d'assigner certains témoins devant le comité des comptes publics, on saurait bientôt à quoi s'en tenir sur ce don de \$180,000 à l'Union nationale par le trust de l'électricité. Malheureusement, M. Duplessis ne veut pas que la lumière se fasse sur cette intéressante question.

La lumière se fera, cependant, en dépit de toute obstruction.

### EXCURSIONS À BON MARCHÉ A TOUS LES ENDOITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours du 21 au 31 mai  
Limite de retour: 45 jours.  
ENVIRON UN SOU PAR MILLE en wagons ordinaires seulement.

### USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans:—  
(a) wagons-lits touristes à environ 1/4c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.  
(b) wagons-lits de luxe à environ 1/2c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

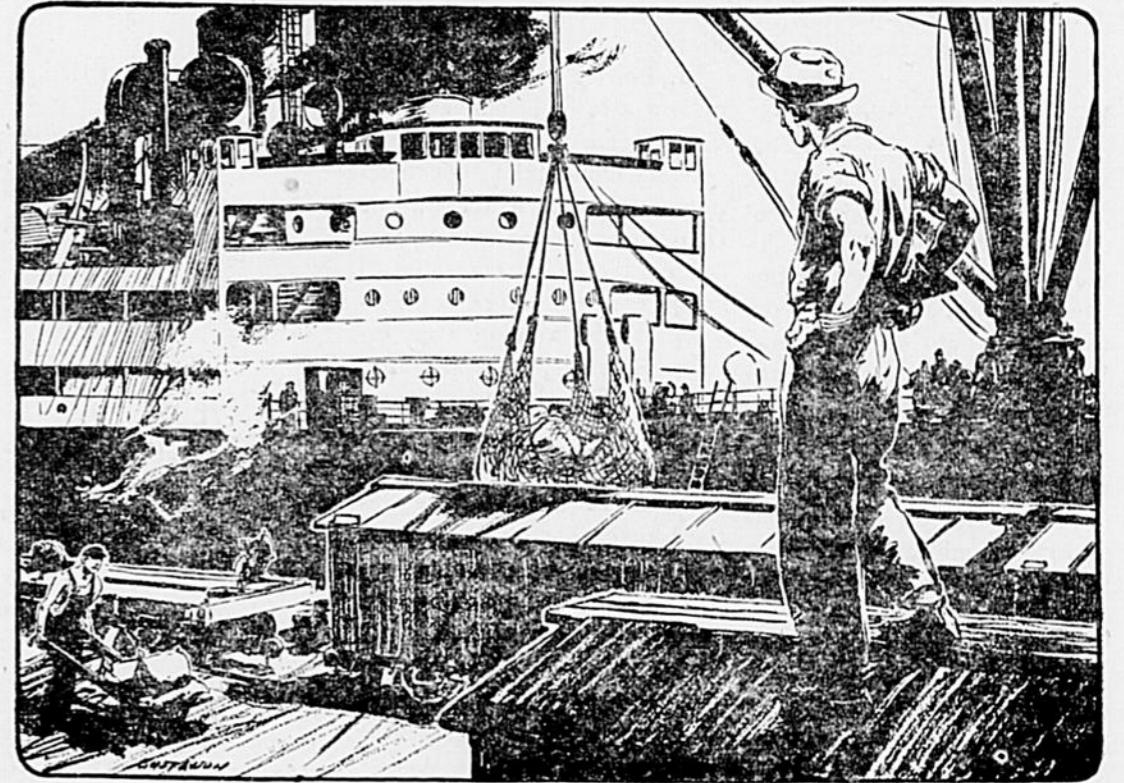
ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest: aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

### LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES... ET LEUR BANQUE



### LES ECHANGES MONDIAUX DU CANADA

L'an dernier, le commerce extérieur du Canada s'est élevé à \$1,663,093,000, soit une augmentation de 19.7 pour cent, à rapprocher d'une augmentation moyenne de 8.1 pour cent pour 24 grands pays. Ces échanges ont laissé au Canada une balance active de \$393,000,000 (y compris les exportations d'or non-monnaire).

Un autre aspect du commerce international est le tourisme — à l'entrée et à la sortie — qui forme un total de \$355,568,000, avec une balance en faveur du Canada de \$155,958,000.

Si l'on ajoute les chiffres du tourisme à ceux du commerce ordinaire, notre commerce international atteint \$2,018,661,000, et le total de la balance favorable ressort à plus d'un demi-milliard de dollars.

La banque joue un rôle capital dans le développement du commerce extérieur du Canada, et le commerce extérieur est comme l'armature des industries indigènes qui servent de fondement à la structure économique du Canada.

La Banque de Montréal tient une grande place dans la création des services financiers qu'exige cet énorme commerce; en effet, avec ses 500 succursales au Canada, ses propres bureaux sur les grands marchés financiers de l'étranger et ses propres correspondants de banque dans le monde entier, elle s'acquitte rapidement et sans à-coups de la tâche de financer les mouvements d'une variété infinie de marchandises.

Parmi les services de la Banque, on peut citer les suivants: prêts aux importateurs et aux exportateurs; achats de lettres de change pour l'exportation; crédits commerciaux pour achats à l'étranger; achats et ventes de devises à terme, pour échapper aux fluctuations des cours des changes étrangers; communications télégraphiques spéciales avec les grands marchés de changes en vue de hâter l'expédition des affaires; rapports sur la réputation et la situation financière des sociétés étrangères; comptes commerciaux; comptes en devises étrangères; garde des titres.

## BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817 • SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE... FRUIT DE 119 ANNEES DE FRUCTUEUSES OPERATIONS

### L'OPINION DES AUTRES

#### REGIME CAPITALISTE

La loi de Duplessis impose aux villes des obligations prohibitives, telle que l'expropriation de compagnies de tramways, en un mot tout l'actif de toute société qui exploite un système de production et de distribution d'électricité.

La loi Duplessis est absurde parce qu'elle donne le droit aux municipalités d'exproprier des entreprises qui ne sont pas dans leurs limites et qui ne sont pas nécessaires pour les fins de cette loi. L'article 3 donne le pouvoir d'exproprier non pas une partie de l'entreprise, mais toute l'entreprise et tout l'actif d'une compagnie. Ainsi, a fait remarquer M.

Bouchard, si Saint-Hyacinthe voulait exproprier, il lui faudrait exproprier les usines que la Southern Canada Power possède sur la rivière St-François, le réseau qu'elle possède jusqu'à St-Jean et ailleurs, et même l'actif, c'est-à-dire les débentures de la compagnie. Cette loi, dit M. Bouchard, ne peut être exécutée et est absolument inutile. Elle est impraticable, parce qu'il n'y a pas, dans la province, d'usines isolées, mais quatre ou cinq grands monopoles. C'est bien, en effet, du "capitalisme tout pur" qu'organise et protège le gouvernement des "Purs". — J. L'Avenir du Nord, St-Jérôme.

#### ANNONCEURS PAR LA RADIO

Et tandis que nous parlons publicité, profitons-en pour

souligner que la plupart de nos marchands qui ont annoncé récemment par la radio se rendent compte, de mieux en mieux, qu'ils ont dépensé là un beau billet de \$100 à peu près en pure perte, bref, qu'ils ont manqué une balle qui leur paraissait aisée, un "grounder" qui les a déçus dans les grands prix. D'aucuns regrettent sincèrement la tentative et tel solliciteur montréalais qui retournerait les voir en prendrait sûrement pour son rhume. On comprend bien maintenant comment le marchand de Granby ne peut raisonnablement espérer prendre des acheteurs au delà d'un rayon d'une trentaine de milles et que toute annonce qui dépasse cette limite est bel et bien un coup d'épée frappé dans l'eau. La Revue de Granby.

(Suite en page 7)



LES DIX COMMANDEMENTS DU BRIDGE

- 1—Au noble jeu de bridge ne joueras Que si tu peux le faire sérieusement
2—Ta femme pour partenaire ne prendras Car si tu perds, gare à toi garnement
3—Le système de Culbertson choisiras Pour l'étudier intelligemment
4—En pratique toujours mettras Les conseils donnés gratuitement
5—Les cartes jouées remarqueras Pour éviter les erreurs soigneusement
6—Les as de ton partenaire ne couperas A moins de ne pouvoir faire autrement
7—Mauvais perdant jamais ne seras Car ce n'est pas chic évidemment
8—Pour ta partenaire courtois seras Et elle te le rendra naturellement
9—Comme dans la vie éviteras De trop parler inutilement
10—Tous ces commandements suivras Pour devenir bon joueur en peu de temps.

TIBI

MON VIEUX CHAT TOUGAS

Depuis quelques mois, mon vieux Tougas n'est plus. Sa mort m'a causé beaucoup de chagrin, car il était le compagnon de toutes mes heures à la maison.

Chaque soir à onze heures, on pouvait voir le vieux chat descendre doucement dans ma chambre. Si je retardais d'en faire autant, il remontait et venait se placer devant moi.

Longtemps après sa mort, je le voyais dans tous ses coins favoris et j'en avais le coeur serré. Il avait été le compagnon de mes joies et de mes peines.

Ceci n'est pas exagéré car ceux qui l'ont connu pourraient en dire autant de son intelligence. Il était même sympathique aux gens qui d'ordinaire n'aiment pas les chats.

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

CES VILAINS POILS FOLLETS

Il n'est pas surprenant que mon courrier comporte tant de lettre de cousines dont la plus grande préoccupation semble être de se débarrasser de poils "importuns" — de "poils follets" comme on dit ici.

En langage scientifique, cette floraison intempêtive de poils se nomme "hypertrichose" et l'on n'en a pas encore percé à jour toutes les causes.

On a cru longtemps, en ce qui concerne les femmes, que c'était là un accident de l'âge critique, mais cette théorie est

tous les chats, il aimait beaucoup se faire le manicule sur le chesterfield et autres meubles, mais nous avions décidé de le faire traiter une fois par mois par le vétérinaire.

On appelle le philosophe, car il passait des journées entières assis sur une fenêtre, en contemplation, ou simplement assis sur une chaise d'où on ne pouvait le faire bouger.

Tougas n'est plus. Ma chambre, malgré le beau soleil du printemps, semble vide. Mes heures de solitude sont plus longues, mais ainsi va la vie.

Bianca

Prenez ANTALGINE pour Maux de Tête Douleurs Périodiques, Migraine, Nervosité, Mal de dos

PRIX REDUITS JOUR DU COURONNEMENT

Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

TARIF SIMPLE PLUS 25% pour billets d'aller et retour

Aller—départ à partir de mardi, 11 mai, jusqu'à 2.00 p. m. mercredi, 12 mai 1937.

Minimum des prix Réduits — 25¢ Renseignements supplémentaires de tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN

ments nécessaires à leur beauté.

Danger du flambage et de l'épilation à la pince

On ne doit jamais, au grand jamais raser, flamber ou épiler à la pince les poils follets car ces moyens vont à l'encontre du but proposé.

Danger de certaines méthodes chimiques

Trop souvent, les épilatoires chimiques en vente sur le marché, agissent exactement comme le rasoir — ils coupent le poil à la surface de la peau et, comme cet instrument, ils favorisent la repousse plus dure et plus drue.

Dans les articles qui suivront celui-ci, je traiterai plus

en détail les divers dépilatoires chimiques et de leur effet.

Pour le moment, qu'il me suffise de dénoncer comme mensongère l'affirmation faite des centaines de fois à la radio par une pseudo "experte en beauté" et publiée dans un livre comparativement récent sur la beauté, à l'effet qu'on pouvait faire disparaître, à la longue les poils follets en appliquant sur ceux-ci, matin et soir, une décoction de peroxyde et d'ammoniaque.

Pour les poils sur les bras et les jambes, le mélange peut être plus fort. A six cuillerées de peroxyde ajoutez une demi-cuillerée d'ammoniaque.

Faites de moi votre confidente

Dites-moi le problème de beauté dont la solution vous embarrasse et n'hésitez pas à demander mes feuillets sur l'excès de corpulence ou de maigreur, sur les soins du visage, des cheveux, des yeux, des mains, sur la suppression des poils follets.

Logez à HOTEL DE LA SALLE RUE DUMOND ET STE CATHERINE MONTREAL

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

CETTE MARQUE DE COMMERCE OVALE EST UN



SYMBOLE DE QUALITE ET SATISFACTION

VENDU PAR

H. LETOURNEAU

265 rue Cascades

H. MESSIER & FILS OVIDE POULIN Rue Cascades La Providence

J. A. BRODEUR, SAINT-SIMON

AD. MONGEAU AD. DRAGON LEO JODOIN Bourg Joly Saint-Pie St-Damase

DEFENSE D'AVANCER

Je, soussigné, par les présentes déclare que ce soit d'avancer sans un ordre signé de ma main et déclare que je ne reconnaîtrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.

Jean-Marie Auclair, 12 Saint-François, St-Hyacinthe, 16-23-30av.-7mai

DEFENSE D'AVANCER

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie. — Jean Dorat.

FEUILLETON DU "CLAIRON"

...et le Prince l'épousa

Par Pierre DHAËL

No. 17

Les lettres que lui écrivait Conrad, bien que d'une parfaite discrétion, étaient empreintes de tristesse. Il ne lui cachait pas l'inquiétude que lui causait l'intimité du prince Alexis et de Barnil.

De plus, l'influence d'Othon grandissait chaque jour. Organisateur des plaisirs, son manque de scrupules faisait craindre qu'il n'hésitât devant aucun moyen de distraire le prince et de l'amuser.

Quant au comte Serge, une véritable lutte se livrait en son âme. Il tenait le roi au courant de la conduite du prince et des difficultés du ménage.

Michelle ne croyait pas à une trahison, mais elle regrettait que le goût du plaisir et l'enfantillage eussent, si facilement, écarté cette jeune fille, sur l'affection de qui elle

avait cru jusque-là pouvoir se reposer.

Elle ne voyait pas, non plus, dans le coeur d'Alexis, le désir de l'humilier publiquement, mais elle connaissait les fantaisies de son mari. Elle savait que la pensée d'éprouver une peine à sa femme ne suffisait pas à lui faire sacrifier un plaisir.

Le matin même, elle avait communiqué des mains du Père Nolley. Elle avait longuement causé avec lui, le mettant au courant des heures cruelles qu'elle traversait.

Justement, c'était l'époque des grandes chasses. Des tigris rôdaient au alentours. Ils venaient si près de l'habitation que, dès le coucher du soleil, on devait baisser les grilles qui entouraient les vérandas, et transformer la maison, pour la nuit, en une inviolable prison.

Timidement Pierre demandait à Conrad de rappeler au prince sa promesse. Mais le jeune homme craignait que, venant de lui, cette proposition ne fût systématiquement repoussée.

Tout d'abord, il la crut seule, ayant vu Olga sortir à cheval en compagnie du prince et d'Othon. Puis elle leva sur lui un regard profond, sérieux, où il lut toute la décision de son âme vaillante.

Michelle ne croyait pas à une trahison, mais elle regrettait que le goût du plaisir et l'enfantillage eussent, si facilement, écarté cette jeune fille, sur l'affection de qui elle

elle.

—Hélas! Madame, répondit le jeune homme, vous m'obligez à exprimer une vérité que je m'avoue à peine et qui est la cause d'un immense chagrin pour moi.

—Et c'est? —Je n'ai plus... plus aucune influence sur le prince Alexis. Michelle baissa la tête et eut l'air de dire: "Je le savais".

—Plus que cela... J'ai l'impression que, présentée par moi, cette idée de voyage serait immédiatement repoussée.

—Madame, ne pourriez-vous, vous même, en parler à Son Altesse? —Elle hésita une minute.

—Conrad, dit-elle, vous êtes le plus délicat des coeurs et le meilleur des amis; je n'hésite donc pas à vous avouer, à mon tour, la peine que me torture. Hélas! moins que vous encore, je risque de réussir.

—Le prince Alexis et la princesse recevaient. Pour la première fois, la "Folie Jardon" s'était ouverte.

sous la direction de Melchior, étaient tous Annamites.

Personnellement, Michelle avait désiré simplifier le plus possible. Elle avait seulement adjoint à sa femme de chambre habituelle une femme annamite et la petite fille catholique, Thi-ba, que le Père Nolley lui avait recommandé.

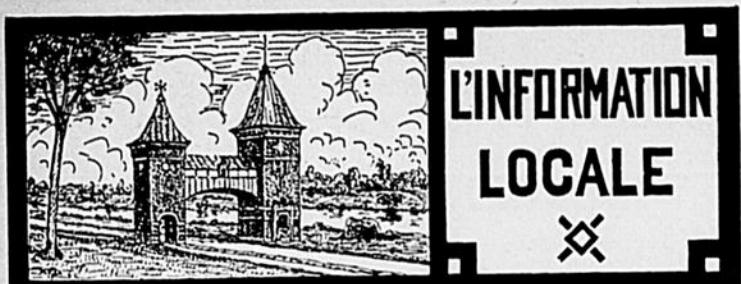
Le goût sûr de la princesse avait présidé au choix des livres et des accessoires de table. Les Chinois, sans rien abandonner de leur caractère propre, servaient en robe de broché bleu paon. La même couleur, qui était celle de la maison du prince, rayonnait aux ceintures des boys et au bandeau qui entourait leur front.

La beauté de Michelle la rendait digne du luxe qui l'entourait, et on n'eût pu soupçonner, pour cette maison princière, une autre souveraine.

Michelle, dans une robe blanche très simple, rehaussée d'argent, mais où le couturier parisien avait mis tout son art, apparaissait presque inmatérielle. Ses cheveux blancs, entoulaient son visage d'un nimbe d'or.

Michelle, dans une robe blanche très simple, rehaussée d'argent, mais où le couturier parisien avait mis tout son art, apparaissait presque inmatérielle. Ses cheveux blancs, entoulaient son visage d'un nimbe d'or.

Après une sottise on croit lire dans tous les yeux les reproches que l'on se fait à soi-même. — De Belvédère.



UNE CONFLAGRATION A SAINT-DOMINIQUE

L'INCENDIE RASE DEUX MAISONS ET DE NOMBREUSES DÉPENDANCES. — CINQ FAMILLES AFFECTÉES. — DOMMAGES D'ENVIRON \$30,000. VISITE DES DÉPUTÉS AUX SINISTRÉS

Un désastreux incendie, qui a pris les proportions d'une véritable conflagration, s'est déclaré samedi dernier dans le 7ème rang de Saint-Dominique de Bagot, sur la route de Saint-Liboire.

Deux maisons, sept granges et autres dépendances ont été rasées par les flammes. Les maisons et dépendances ont brûlé à ras du sol et rien n'a pu être épargné.

Cinq familles de cultivateurs ont été affectées par la conflagration. Chez l'un d'eux plusieurs animaux ont aussi été consumés. Chez un autre, des machines aratoires ont été détruites.

Cet incendie a causé une très pénible impression dans toute la région. Il est difficile d'évaluer les dommages, mais on calcule qu'ils s'élèvent à environ \$30,000. Il y avait des assurances de paroisse et autres pour environ 35 pour cent de la valeur des propriétés détruites.

Lundi après-midi, Me T. A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot à Ottawa, s'est rendu visiter le lieu du sinistre, apportant sa sympathie et ses bons offices aux familles éprouvées avec lesquelles il a pu causer quelque temps.

Dimanche après-midi, M. Cyrille Dumaine, député de Bagot à la Législature, avait aussi visité le lieu de la conflagration et rencontré les sinistrés.

Les cultivateurs qui ont subi des pertes sont MM. Emile Bousquet, Oliva Bernard, Henri et Alfred Vincent, ainsi que Napoléon Bernier. Le feu a commencé chez M. Bousquet, vers midi et dix, samedi.

Un des jeunes fils de M. Bousquet avait allumé un feu d'herbes sur la propriété paternelle. Le vent s'éleva soudain et le feu se communiqua aux bâtiments de la ferme. Puis des étincelles, portées par le vent, allumèrent des incendies chez les voisins, sur une distance d'environ un mille. Fait curieux, certaines maisons étaient épargnées, tandis que d'autres plus éloignées devenaient la proie des flammes.

MM. Napoléon Bernier et Henri Vincent ont vu leurs maisons et toutes leurs dépendances rasées. Chez MM. Bousquet, Bernard et Alfred Vincent, les bâtiments seuls ont brûlé avec tout ce qu'ils contenaient: animaux, récoltes ou instruments aratoires. M. Bousquet perd en fait d'animaux onze vaches et cinq porcs. M. Bernard perd six porcs.

Dimanche et lundi, les ruines fumaient encore et de nombreux citoyens de Saint-Hyacinthe, de Saint-Dominique et d'autres endroits de la région se sont rendus sur les lieux.

CONSERVONS NOTRE HERITAGE FRANÇAIS

Prochaine conférence de l'abbé Albert Tessier au Patronage.

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au séminaire de Trois-Rivières, apôtre et initiateur de l'histoire régionale, viendra à Saint-Hyacinthe prochainement.

En effet, le distingué religieux donnera une conférence jeudi, le 13, à 8 heures du soir, dans la salle du Patronage St-Vincent de Paul. Voici l'intéressant sujet de sa conférence: "Le beau visage de notre pays".

Cette conférence sera illustrée au moyen de films cinématographiques qui représenteront: a) La Mauricie; b) La Vallée du Richelieu et du Yamaska; c) La région nicolétaine, et c) Films de pêche et de chasse au kodak.

La société diocésaine Saint-Jean Baptiste de Saint-Hyacinthe invite gracieusement le public à savoir découvrir le beau visage de la patrie, en apprenant à mieux connaître le sol qui nous a vu naître.

Pour nous préparer au Congrès de la Langue française, soissons cette occasion gratuite et fraternelle d'un moyen garanti d'augmenter notre patriotisme.

Tous les sièges sont gratuits et on compte sur la présence du public pour organiser un immense succès à l'Esprit français au sein du Canada français.

GRANDE ASSEMBLEE DE CULTIVATEURS

Une assemblée des cultivateurs du district de Saint-Hyacinthe est convoquée pour lundi après-midi, à 2 heures, heure avancée, à la salle du Patronage des Jeunes Filles, rue Ste-Marguerite.

M. L. C. Roy, surintendant agricole des chemins de fer nationaux et M. Pierre Beaubien, vice-président de la National Brewery traiteront particulièrement de l'importance de la culture de l'orge.

Pour autres renseignements l'on peut communiquer avec M. R. Dionne, agronome régional.

NOUVELLE LIGUE DE RETRAITANTS

(Suite de la page 1)

prima dès le début sa joie de voir l'encouragement que nos évêques prodigent à la jeunesse.

S. Exc. Mgr Decelles prononça ensuite une allocution, exprimant sa joie de la nombreuse assistance et formant le voeu que la maison des jeunes gens devienne trop petite pour les recevoir tous. En terminant, Son Excellence demanda au Ciel de bénir cette oeuvre qui commence à peine mais qui a déjà donné de si beaux résultats.

C'est dans le recueillement du travail ordonné, discipliné et dirigé que s'élabore l'action féconde. — Maréchal Lyautay.

On peut être bon sans être intelligent, mais il est impossible d'être très intelligent sans être bon. — Dumas Fils.

doptée à la séance précédente, établissant le site de la nouvelle école sur le terrain de l'académie Prince. En amendement, le commissaire Gladu propose que la décision au sujet du site de la nouvelle école soit retardée afin de permettre aux commissaires d'écoles d'étudier plus à fond les avantages que procurerait le site de l'académie Girouard.

On vote sur l'amendement qui est défait sur division de 4 à 1, le commissaire Gladu seul votant en sa faveur. Puis on vote sur la motion principale qui est adoptée sur la même division en sens inverse.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'Abbé Fr-X. COTE

Table with columns: Date, Baromètre, Température (à 8 h. a. m., Max., Min.), Pluie, Neige. Data for days 22 to 28.

Température du 22 au 28 avril 1937. Précipitation: Neige: 0.00 — Pluie: 1.23. 60 Heures de soleil — Nébulosité moyenne: 4/10. REMARQUES: Moyenne max.: 59.4 — Moyenne min.: 34.7. Nombreux groupes de taches solaires. Deux groupes très considérables, de 10 à 12 diamètres terrestres en longueur et de 3 à 4 diamètres en largeur. Cause très probable des perturbations atmosphériques radioélectriques et télégraphiques du 23 au 27.

PERMIS DE VENTE QUI SONT REFUSES

Trois des hôtels licenciés de la ville de Saint-Hyacinthe, qui sont au nombre de sept, ont perdu leur permis de vente de la Commission des Liqueurs et ont dû fermer leurs tavernes à compter du 1er mai. Les hôtels ainsi atteints comptent parmi les plus anciens de la ville et les plus fréquentés de tous. Ce sont l'hôtel Canada, rue Cascades, en face du marché; l'hôtel Saint-Hyacinthe, rue Saint-Simon, aussi en face du marché, et l'hôtel du Grand Tronc, situé rue Laframboise, près de la gare du C. P. R.

Le refus du nouveau gouvernement de renouveler les permis de vente de ces trois hôtels a causé une très pénible impression dans notre ville, d'autant que la fermeture des tavernes pourrait bien entraîner aussi la fermeture des hôtels.

ACTIVITES DE L'INFATIGABLE

Pour clore la saison d'hiver, un banquet fut organisé par les membres du comité de Régie en l'honneur du président, M. Urbain Jutras, le 25 du mois dernier. Près de 150 personnes y assistaient. M. U. Jutras remercia les organisateurs de ce banquet en termes très choisis et leur assura son entière collaboration pour l'avenir comme par le passé.

Samedi dernier, le club Infatigable organisait une soirée en l'honneur de notre populaire coureur local, M. Gérard Côté. Des amis de ce dernier s'y trouvaient en nombre. Cette soirée remporta un fort beau succès.

Nous désirons informer le public que tous les samedis soirs, il y aura, au chalet, soirée d'amateurs et de famille. Tous sont cordialement invités. C'est un endroit où les heures s'écoulent très agréablement.

Les soirées du mercredi sont réservées exclusivement aux membres porteurs de cartes. Mercredi, le 5 courant, il y a eu assemblée du comité de Régie.

A L'AFFICHE — au — Théâtre "CORONA"

Dimanche-Lundi, 9-10 Mai. — Danielle Darrieux, Betty Stockfeld, Joesette Day, dans "CLUB DE FEMMES", aussi Carole Lombard, Fred MacMurray, Charles Butterworth dans "SWING HIGH-SWING LOW".

Dimanche, mat. et soi.; Service de toilette pour dames.

Mardi-Merc.-Jeudi, 11-12-13 mai. — Armand Bernard, Ginette Gaubert, André Lefour, Janine Merrey, dans "LA PEAU D'UN AUTRE", aussi Bing Crosby, Bob Burns, Martha Raye, Shirley Ross, dans "WAIKIKI WEDDING".

Vendredi-Samedi, 14-15 Mai. — Edmund Lowe, Madge Evans, Paul Lukas, dans "ESPIONNAGE", aussi Tom Tyler, Lillian Gilmore dans "THE UNCONQUERED BANDIT" aussi Série.

Vendredi soir: Grand tirage des coupons.

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE

Le bureau de direction pour l'année 1937.

Ces jours derniers, une assemblée de l'Association des Assureurs-Vie du Canada fut tenue dans les Bureaux de la Metropolitan Life Ins. Co. de cette ville.

Il a été proposé par MM. Albert Cadieux, Armand Sigouin, J.-Henri Leveillé, et le bureau de direction pour l'année 1937 soit composé des membres suivants:

Président Honoraire, M. U. Hébert, Sun Life Co., Vice-président, W. Chapdelaine, Confederation Life; Président, M. L. Lazard, Metropolitan, (Propagandiste de la Section de Drummondville); Trésorier, J. R. Durocher, Prudential; Secrétaire, G.-H. Durocher, Manufacturers; Directeurs, Albert Cadieux et Armand Sigouin, de la Metropolitan.

En raison du principe de solidarité des membres de ce Comité, le public de Saint-Hyacinthe et des environs est invité à donner sa coopération à cet organisme en lui accordant son entière confiance et en se protégeant par l'entremise de ses membres.

Notre Comité se fera un grand plaisir de donner à tous ses clients le meilleur service possible, et de leur fournir les renseignements qu'ils pourraient désirer.

L'Association des Assureurs-Vie du Canada,

Par G.-H. Durocher, Sec.

AU CONSEIL 960

L'Association de la Jeunesse Catholique Maskoutaine est heureuse de remercier les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe pour l'aide qu'ils ont apporté à leur oeuvre.

Le Conseil local des Chevaliers a décidé de répéter le drame JEAN KERMOR le 24 mai au soir, au profit de la ligue des jeunes retraitants.

La représentation aura lieu à huit heures et quart, à la salle du Patronage des Jeunes Filles. Dans les entr'actes, des artistes interpréteront des chants de Botel.

UNE CLOCHE SONNE APRES SEPT SIECLES

Paris. — La cloche d'une église catholique a recommencé à sonner, après un silence de sept siècles, au pied du krak forteresse de l'antique Hospitalliers en Syrie. En même temps, le glorieux château, qui tout le temps de l'existence du royaume chrétien de Jérusalem, protégea le cour de l'Oronte contre les Sarazins, a été racheté par la France.

La résurrection du clocher de l'antique paroisse de Notre-Dame du Bourg, aujourd'hui "Hars el Hoss" — qui fut au temps des croisades le canal qui alimentait la garnison de 2,000 moines chevaliers dans le gigantesque château-fort, a été rendue possible grâce à la somme modique de 200 francs qu'envoya Mgr Lagier, directeur de "l'Oeuvre d'Orient".

L'envoi fut fait à la prière de l'architecte, chef des travaux, qui avait remarqué que la modeste église catholique au pied du château, manquait de clocher. Grâce à lui la cloche latine sonne de nouveau dans la "vallée des chrétiens".

LES PRIMES DE FEU DANS LA PROVINCE

LA MUTUELLE DU COMMERCE AU SECOND RANG DES COMPAGNIES D'ASSURANCE-FEU DANS LA PROVINCE POUR LE VOLUME D'AFFAIRES.

La revue anglaise "The Chronicle", de Montréal, qui s'occupe plus spécialement de questions de banque, d'assurance et de finance à un point de vue technique, contient, dans son numéro d'avril, un article que nous voulons signaler à nos lecteurs, parce qu'il est tout à l'honneur de la compagnie d'assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, une compagnie qui a été fondée dans notre ville et qui continue d'avoir son bureau-chef à Saint-Hyacinthe.

Nous y voyons, en effet, que la Mutuelle du Commerce, pour l'année 1936, vient au second rang des compagnies qui font affaire dans la province de Québec pour le chiffre des primes écrites en 1936. La revue publie une liste des 58 compagnies d'assurance-feu qui font affaire dans la province et met en regard leur chiffre d'affaires durant l'année 1936.

Que la compagnie locale, la Mutuelle du Commerce, se place ici au second rang indique suffisamment l'importance de plus en plus grande que prend cette organisation, sous la direction éclairée et progressive de M. T. A. St-Germain.

Nous ne pouvons publier, faute d'espace, la liste entière du volume d'affaires de toutes les compagnies d'assurance-feu de la province de Québec, mais nous allons donner la liste des dix premières compagnies comme suit:

Table listing insurance companies and their 1936 premium volumes: Royale (\$392,609), Mutuelle du Commerce (289,885), Nationale de Paris (275,365), Home de New York (272,538), Guardian d'Angleterre (252,736), Liv. & Lon. & Globe (246,025), Fire of Canada (219,839), North Brit. & Mercant. (209,632), Phoenix de Londres (204,248), London & Lancashire (203,145).

OU ALLONS-NOUS ?

Il y a déjà plusieurs années, monsieur Henri Bourassa mettait en brochure, sa réponse à ce point d'interrogation qu'il posait. Monsieur Pitkin, en faisant son affirmation outragante récente, avait dû juger beaucoup plus par ce qu'on lui avait dit de ce qui se passe à Québec, que d'après ce qu'il avait vu dans la Nouvelle-Angleterre. Nous autres les canadiens, quand on ne se mange pas les uns les autres, on se salit. Et ça, au nom de la politique ou d'une religion pourtant si belle et cependant si déformée dans Québec. On en est rendu à mentionner que monsieur a fait ses Pâques, que monsieur un autre va à la messe tous les mercredis, que monsieur Tartampion est allé à l'église entre cinq et six heures du soir, que monsieur le Bouffon a voulu faire chanter un Te Deum à la suite de sa victoire, etc., etc.

Où allons-nous, quand cessera ce charlatanisme qui n'a qu'une raison d'être chez ceux qui le pratiquent: jeter de la poudre aux yeux de notre clergé, et le flatter purement et simplement parce qu'on veut faire sur son dos, une politique antinationale, antifrançaise et même anticanadienne.

Ce qui tous les jours, s'avère davantage, c'est la scission profonde qui se crée dans notre province, entre nous les jeunes et les plus anciens. Un de nos chefs du passé avait, il me semble, trouvé une formule heureuse lorsque parlant au congrès de la jeunesse Libérale, il avait dit: "Place aux jeunes, à côté des anciens". Pourquoi ne pas opter pour cet aphorisme nouveau qui unirait l'expérience et les connaissances à l'enthousiasme sain et à la mentalité nouvelle?

En est-il beaucoup parmi les jeunes de notre génération des trente à quarante ans, qui oseraient prétendre qu'ils peuvent, du jour à demain, conduire? Regardant l'avenir, nous avons le droit d'espérer, mais pour le moment, ne devons-nous pas plutôt désirer être seconds et accomplir une tâche saine, que prendre le risque de tout chambarder?

Où allons-nous avec cette montée grandissante de démagogie qui est semée à pleine bouche dans notre province? Où allons-nous lorsque forcés de regarder le théâtre politique, nous voyons de nos hommes publics rechercher leur expression de pensée dans un langage grossier, souvent grotesque, rarement sain et presque toujours échevelé?

Que M. Tremblay, en fumant sa pipe, et en même temps que gicle de ses lèvres la nicotine, lance une insulte de mal éduqué, rien de surprenant. Mais que des hommes comme Onésime Gagnon, Bilodeau, et surtout le KAISER se permettent de dépasser toute mesure, non, ça le peuple ne l'endurera pas longtemps. La Révolution, a-t-on dit, dévorait ses enfants. Les enfants de l'Union soviétique Nationale, s'entre-dévoient déjà. C'est la cravache à la main que les députés sont menés par le chef du gouvernement; qu'il prenne garde, ce sont les coups de cravache des nobles aux moujiks de Russie, qui ont causé la révolution russe et coûté la vie à la famille royale.

Attention, Kaiser, votre tour est proche; déjà dans vos rangs règne la désunion, et votre collègue moins farceur, moins subtil que vous, mais plus calme, plus constant, plus tenace, vous regarde avec délices vous enfoncer dans les sables mouvants qui vous enlissent. Kaiser, vous devez maintenant comprendre qu'il est plus facile d'être Chef d'opposition que chef de gouvernement. La critique était, hier, votre force; aujourd'hui, la critique de vos actes est devenue une force pour vos adversaires. Kaiser, riez, riez encore, mais déjà toute votre apparence trahit vos craintes, votre rire est jaune, votre visage contorsionné, et dans le peuple, déjà on ne parle plus de vous comme autrefois. Pourquoi? Je vais vous le dire. Les hommes à qui vous avez tout promis, se demandent déjà si vous étiez sincère lorsque vous faisiez tous vos salamaleks. Vous ne pouvez plus être pris au sérieux par les hommes qui le sont. On ne peut servir deux maîtres à la fois, le trust et les pauvres.

Où allons-nous, enfin? On ne peut pas à la fois protester de sa fidélité à une doctrine et poursuivre contre elle un travail de sape. On ne peut à la fois être chair et poisson, religieux et souilleur de réputation. On ne peut critiquer les autres et demeurer soi-même dans une maison de verre lorsque les voisins sont trop près.

Enfin, Kaiser, il en est temps encore, mercredi matin, à sept heures lorsque vous ferez votre devoir hebdomadaire, ce dont je vous félicite, rappelez-vous cette phrase du Christ que vous méditez: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même."

JEAN PIERRE

DECES DE MONSIEUR AMEDEE BEAULIEU

Nous apprenons avec regret la mort de Monsieur Amédée Beaulieu, survenue mardi de cette semaine.

Monsieur Beaulieu, qui était à l'emploi des Soeurs du Couvent de La Présentation, depuis de nombreuses années, était avantagusement connu et estimé de tous.

Le défunt était âgé de 51 ans et il laisse dans le deuil outre son épouse, (née Hermine Roy), cinq filles, Graziella, (Mme Ls-M. Morin), Clarisse, Jeanne, Thérèse, Lucienne.

Les funérailles, sous la direction de la maison V.J. Mongeau Ltée, ont eu lieu ce matin à l'église Cathédrale de notre ville.

Pour vos Chesterfields, Studios, Laveuses électriques, Radios, Glacières, Pianos, le plus grand choix en ville au plus bas prix, chez GOBEILLE & BROUILLETTE, 78 Rue Cascades, Tél. 662, St-Hyacinthe.



(Édifices fédéraux—Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 25 mai 1937, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commissaire des Travaux, 150 rue St-Paul-ouest, Montréal; au surintendant, 150 rue St-Paul-ouest, Montréal; et au commissaire des Travaux, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

Si les soumissionnaires soumissionnent pour plus d'un endroit ou édifice et si le total de leur soumission dépasse la somme de \$5,000.00, ils devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjudiqué un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 avril 1937. 7-14 mai.

A L'AFFICHE — au — Théâtre "M A S K A"

Jeu.-Vend.-Sam., 6-7-8 mai. (jeudi étant jour de fête, continue comme dimanche et tout un programme nouveau). "GREAT GUY", avec James Cagney, Mae Clarke. — "CIRCUS GIRL", avec June Travis, Bob Livingston. — SUJETS COURTS. VEN. SAM. SERIE.

SPECIAL: "MYSTERIA" sur la scène à tous les soirs et jeudi et samedi en matinée.

DIM. - LUN. 9-10 MAI. — "CEILING ZERO" avec James Cagney, Pat O'Brien. — "HER HUSBAND'S SECRETARY", avec Jean Muir, Beverley Roberts, Warren Hull. — ACTUALITES — SUJETS COURTS. Dimanche "VAUDEVILLE" SPECIAL à 2 h. (FREE ACT) en face du théâtre.

MAR., MERC., JEU. 11-12-13 MAI. — "HEAD OVER HEELS IN LOVE", avec Jessie Matthews, Louis Berrell. — "A MAN BETRAYED", avec Eddie Nugent, Kay Hugues. — SPECIAL "25 YEARS IN 5 MINUTES" à l'occasion du couronnement.



NOUVELLES SPORTIVES

SOIREE DE LUTTE AU MANEGE MILITAIRE

LUCIEN GRÉGOIRE RENCONTRERA KID LYONS POUR LE CHAMPIONNAT DE SAINT-HYACINTHE. — LES AUTRES MATCHS AU PROGRAMME.

Le matchmaker Duraneau, du Club Ouvrier Athlétique, annonce un autre bon programme de lutte pour la soirée de samedi, le 8 mai, au Manège Militaire.

Dans la finale, 2 dans 3 à finir, on verra un match qui devra faire sensation. En effet, Lucien Grégoire rencontrera Kid Lyons, l'athlète local, pour le championnat de St-Hyacinthe.

son mis en mesure de voir cet excellent match de lutte.

Lyons, il est vrai, détient le titre actuellement, mais il va peut-être le perdre samedi soir, car Grégoire est bien décidé à le lui enlever, allant jusqu'à déclarer qu'il viendra demeurer dans la ville de Saint-Hyacinthe s'il gagne le combat.

Pour la rencontre semi-finale, le matchmaker a réussi un coup de maître lorsque, pour

premier coup de circuit de la saison, alors qu'il y avait un autre joueur sur les buts.

A ce moment-là, Farnham menait par le score de 4 à 3. Le coup de circuit de Malfara scella le sort de la partie en permettant à l'équipe locale de compter deux points pour s'assurer la victoire.

le lanceur Bergeron, du St-Hyacinthe, s'est aussi distingué. Il retira huit frappeurs au bâton et n'accorda que sept coups sûrs. Au bâton, il frappa un coup de deux buts.

Pour les visiteurs, Palmer fut le meilleur frappeur du Farnham avec deux coups de deux buts.

Sommaire de la joute: Farnham 031 000 000—4 7 2 St-Hyac. 110 102 000—5 8 3

Batteries. — Braddock et Bouchard; Bergeron et Neron.

Dans les autres joutes du circuit, le club Irberville s'est montré impuissant contre le club de Bedford qui a remporté

la victoire par le score de 6 à 2. A Chambly, le club Chambly a causé une grosse surprise en battant le puissant Acton Vale par le score de 9 à 3.

La cédule

La direction de la ligue Fédérale nous transmet un tableau des parties qui seront jouées au cours de la présente saison. Voici les parties qui seront jouées par le Saint-Hyacinthe et l'endroit où elles seront jouées:

A St-Hyacinthe, le club rencontrera: Farnham, 2 mai et 1er août; Irberville, 20 juin et 4 juillet (x); Acton Vale, 30 mai et 27 juin (x); Bedford, 9 mai et 18 juillet; Chambly, 6 juin et 13 juin (x).

A l'étranger, St-Hyacinthe rencontrera: Farnham, 20 juin (x) et 4 juillet; Irberville, 16 mai et 11 juillet; Acton Vale, 13 juin et 11 juillet (x); Bedford, 27 et 6 juin (x); Chambly, 23 mai et 25 juillet.

(x) Parties du soir.

LE GOUVERNEMENT DUPLESSIS ET LE MONTREAL POWER

"Duplessis just to power firms; defends their rights in hydro municipalization debate". C'est dans ces termes que la "Gazette" du 28 avril dernier, entretenait ses lecteurs de la "lutte gigantesque" entreprise par le chef du gouvernement contre les barons de l'industrie hydro-électrique.

Les débats qui ont précédé l'adoption de la nouvelle loi de municipalisation de l'électricité ont démontré, d'une façon éclatante à l'opinion publique, que M. Duplessis voulait tout simplement leurer la population par des lois qui ne sont en réalité que des subterfuges.

La Commission d'électricité instituée par l'ancienne administration libérale, à la session de 1935 avait des pouvoirs très étendus. D'après les dispositions de l'article 31 de cette loi de 1935, "aucun service public ne peut augmenter ses taux ou modifier ses formules de contrat de quelque manière que ce soit, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de la Commission après qu'elle aurait établi que cette augmentation est justifiée". La Commission avait de plus le pouvoir de rendre une ordonnance désapprouvant ou modifiant les termes de tout contrat existant avant l'entrée en vigueur de la loi.

D'après l'article 40 du même statut, "est sujette à la surveillance et au contrôle de la Commission toute capitalisation d'un service public, que cette capitalisation provienne d'émission d'actions ou d'obligations ou de dividendes payés sous forme d'actions".

Durant le court espace de temps que les trois commissaires originaires demeurèrent en fonctions, ils avaient déjà recommandé au gouvernement d'allouer la réduction des taux d'électricité dans quelques régions rurales. Il s'ensuivit immédiatement une diminution substantielle des tarifs dans quelques districts.

Dès l'arrivée au pouvoir du régime Duplessis, M. Augustin Frigon donna sa démission comme président de la Commission d'Electricité pour accepter un poste de commande à Radio-Etat. Si le ministère avait réellement l'intention de protéger les intérêts des consommateurs d'électricité, il n'aurait qu'à pourvoir au remplacement immédiat de M. Frigon. M. Duplessis n'avait qu'à diriger lui-même les travaux des commissaires en leur intimant de procéder à une étude de la structure financière du Montreal Power. Disons que cette enquête aurait débuté en septembre ou octobre 1936 et qu'elle aurait duré environ six mois. Les membres de la commission auraient fait leur rapport en avril, et le gouvernement aurait ainsi forcé les administrateurs du Power à décréter sans tarder une réduction considérable des taux. Le gouvernement n'a qu'à réglementer lui-même, sur l'avis des commissaires, les tarifs pour la fourniture du gaz et de l'électricité, de la même manière que la Commission des Chemins de Fer à Ottawa détermine les taux pour le transport ferroviaire. N'était-ce pas là une solution rapide et efficace à apporter au problème? Mais le régime préférerait temporiser, pendant que le solde des 150,000 dollars reçus du trust de l'électricité était placé en lieu sûr.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que la ruine de nos entreprises de pouvoir hydro-électrique enrichira la province. Loin de là; il y a des capitaux considérables d'investis dans cette industrie; mais seraient-ils véritablement mis en péril par une réduction de 30 pour cent dans les tarifs actuellement en vigueur? Durant toute la crise économique, les détenteurs d'actions ordinaires du Montreal Power ont encaissé des dividendes assez élevés. Auraient-ils raison de se plaindre si au cours des prochaines années, leurs dividendes étaient réduits? Pourquoi seraient-ils placés dans une situation plus favorable que les actionnaires des autres entreprises?

L'industrie sidérurgique est une des plus importantes des Etats-Unis. Elle est dominée par quatre grandes corporations: La United States Steel, la Bethlehem Steel, la Republic Steel et la Youngstown Sheet and Tube. De 1932 au mois de décembre 1936, les centaines de milliers d'actionnaires de ces quatre grandes corporations, n'ont reçu aucune rémunération

AVIS AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS DE 5 1/2 DE L'HOPITAL STE-JEANNE D'ARC DE MONTRÉAL. Un certain nombre de porteurs de ces obligations, parce qu'ils nous sont inconnus, n'ont pas encore été informés que ces obligations ont été rachetées par anticipation au prix de 103% le 1er mai. Les porteurs de ces obligations qui désireraient faire l'échange de leurs titres pour ceux de l'émission "Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal", 4%, ont encore l'avantage de le faire; il nous reste encore quelques milliers de dollars de l'échéance de 1949. Ils devront nous en avvertir au plus tôt. RENE DESJARDINS, Gérant CREDIT ANGLO-FRANÇAIS Ltée. Edifice Banque Provinciale, St-Hyacinthe, P. Q. Tél. Bureau 623 — — — Tél. Réa. 951w

HARRICANA AMALGAMATED GOLD MINES INCORPORATED. La location et la géologie, les résultats encourageants obtenus des nombreux forages au diamant, une bonne administration et une solide position financière, une direction technique compétente, et un programme de développements souterrains commençant maintenant, tous ces facteurs justifient votre intérêt dans Harricana Amalgamated Gold Mines Inc. L. S. JACKSON & COMPANY LIMITED. Valeurs de placement — Stocks miniers canadiens 132, rue St-Jacques O., MONTREAL, Tél. BELair 2347

AVIS DE DEMENAGEMENT A COMPTER DU 1er MAI 1937 Les BUREAUX du Dr YVES LAFLEUR SERONT SITUES AU NUMERO 84 RUE MONDOR, Au-dessus de la Pharmacie Lanctot.

LES REMEDES DE MME SUMMERS (Vanderhoof Cie Ltée) Mesdames, pourquoi souffrir si longtemps quand vous pouvez éviter ces souffrances en prenant les remèdes de Mme Summers, pour toutes les maladies féminines, commencement de tumeur ou cancer, etc. Tonicque reconstituant pour hommes ou femmes par les Produits Choïnrière Enrg. Ne tardez plus, venez ou écrivez à la première représentante, Mme M.-B. NUCKLE, 19 rue Lafontaine coin Raymond Saint-Hyacinthe, Qué. Examine bien si ce que tu promets est juste et possible, car la promesse est une dette. — Confucius. LE JOUR DU COURONNEMENT TARIE SPECIAL ALLER ET RETOUR pour le prix d'un billet simple plus un quart. Départ à L'ALLER: en tout temps mardi, 11 mai, jusqu'à 2 h. p. m. (heure solaire) mercredi, 12 mai. RETOUR: départ du point d'arrivée jusqu'à minuit (heure solaire) jeudi, 13 mai, 1937. Vincent BROSSEAU "EN AVANT" Il faut faire les petits sacrifices: c'est assez d'accepter les grands quand Dieu les impose. Ne dites jamais de mal de vous; vos amis en diront toujours assez.

Cartes d'Affaires J. E. St-Onge Entrep.-Electricien 4-8 Cascades Saint-Hyacinthe. Etalio depuis 1900 Tél. 523 Adélarde Robert Manufacture de matelas à ressorts ou tout autre genre Réparations et Désinfection au plus bas prix Spécialité: Cardage de laine 81 rue Saint-Michel, SAINT-HYACINTHE

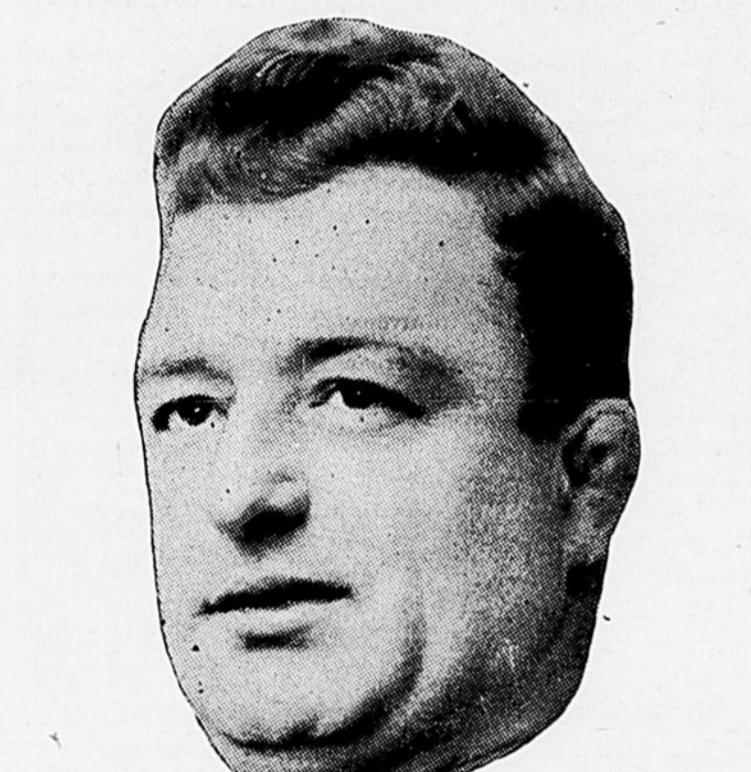
ATTENTION AUX CYCLISTES Agent pour les bicyclettes C. C. M. et MAJESTIC AUSSI BICYCLES USAGES A VENDRE Atelier de réparations et de louage. DONAT GADBOIS 47 Rue Héloïse, St-Hyacinthe 8 Juin 1937

Rodolphe Bédard Bureau établi en 1908 Expert-Comptable licencié et agréé (Chartered accountant) Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières. 425, avenue Viger, Montréal. jno du 8 janv.

Jean Fortier, L.L.I. avocat 20 rue St-Denis (arrière de l'Hôtel Canada) St-Hyacinthe, Qué. Tél. 508

ON DEMANDE. — Quelqu'un, une femme de préférence, pour faire cuisine bourgeoise Canadienne. Salaire proportionné aux résultats. Expérience requise. S'adresser à 6 rues Dessaulles. 26 mr-jno. ON DEMANDE A ACHETER ancien poêle à fourneau, avec "canard" de fonte, en bon état, s'adresser au journal. 12mr-jno. SERVANTE. — Servante pour ouvrage général de maison. Sachant faire la cuisine. S'adresser à 138B Concorde, ville. 1f

LA NAISSANCE DU PIANO On commença à se servir des instruments à clavier au commencement du XVIIe siècle. En 1718, un florentin nommé Cristofori, inventa le clavecin à marteau qui prit le nom de "piano forte" et dont les Anglais et les Allemands revendiquent également, mais sans aucun titre, l'invention. Cette découverte eut le sort de tant d'autres, et les premiers essais du Florentin furent faiblement appréciés. On ne comprit que bien des années après tous les avantages qui pourraient en résulter. En 1760 seulement, des fabriques régulières de pianos s'établirent en Allemagne et en Angleterre. Vers 1776, les frères Erard firent les premiers à Paris de petits pianos à cinq octaves, avec deux pédales, et d'une qualité de son fort agréable. Jusqu'à cette époque, tous les instruments de cette espèce avaient été importés d'Allemagne et d'Angleterre. Pendant longtemps la fabrication de ces instruments à Paris fut peu considérable. Dans le cours de l'année 1790, il ne sortit des ateliers du très petit nombre de facteurs établis à Paris, que cent trente pianos. Ce genre d'industrie ne prit quelque développement que depuis 1795. On appliqua les procédés des frères Erard à des pianos faits dans la forme des clavecins et on leur donna le nom de pianos à queue. LISEZ LE "CLAIRON"

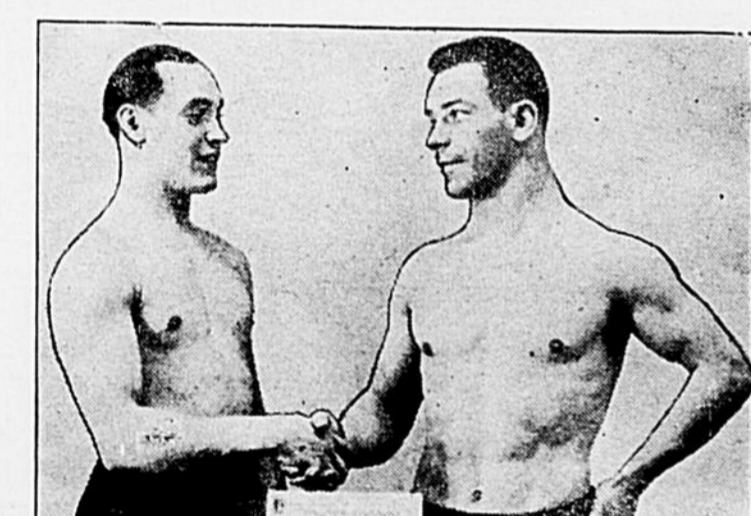


On sait que Lucien Grégoire a déjà triomphé d'Eugène Tremblay, mais qu'il ne fut pas reconnu champion. C'est un excellent lutteur qui promet de donner à Kid Lyons la bataille de sa vie.

Ceux qui aiment la lutte rude et violente seront certes servis à souhait samedi soir

la séance du manège, samedi prochain, il a fini par obtenir de l'ancien champion John Carochia son consentement à un match contre son plus grand rival de l'heure, Ben Jackson. Cette rencontre sera de 2 dans 3 limitée à une heure.

30 minutes. — Que nous réserve le fameux 30 minutes en-



prochain, au Manège Militaire, lorsque Kid Lyons, champion de St-Hyacinthe, mettra son titre en jeu contre Grégoire.

Grégoire est reconnu comme un des lutteurs les plus foudroyants qui existent. Le différend entre lui et Lyons va donc se régler une bonne fois, et c'est grâce aux nombreuses démarches du matchmaker si les amateurs de notre ville

tre deux autres, lutteurs qui font parler d'eux dans tous les coins de la ville? Il s'agit de Marcel Ouimet et de Roland Brousseau. Cette rencontre sera une des plus belles que les amateurs de lutttes auront vue.

20 minutes. — La première rencontre n'est pas à négliger parce qu'elle met aux prises Young Marquette et Henri Dufresne (Coca Cola) ancien champion à 142 lbs.

St-Hyacinthe débute par une victoire

LE CLUB LOCAL A RAISON DU FARNHAM PAR LE SCORE DE 5 À 4. — LE JOUEUR Malfara SE DISTINGUE. — RÉSULTAT DES AUTRES JOUTES DANS LA LIGUE.

La saison de baseball s'est ouverte dans notre ville dimanche dernier, par une victoire du club local. En effet, le club St-Hyacinthe, de la ligue fédérale, rencontrait le Farnham et eut raison des visiteurs par le score 5 à 4.

Plusieurs centaines d'amateurs ont assisté à cette joute d'ouverture qui a été disputée

sur le terrain du Collège Sacré-Coeur. L'équipe locale comprend les mêmes joueurs que l'an dernier et quelques joueurs nouveaux notamment Mike Schum et Alfie Malfara.

C'est Malfara, jeune employé de banque de Montréal, qui a été l'étoile de la joute pour le club St-Hyacinthe. A la 6ème manche, il a frappé le

**MUSIQUE** à la **PHILHARMONIQUE** **EDUCATION**  
**GAITE** Son-nez joy-cux dai-rons **SPORT**

Une lettre flatteuse du professeur J. E. Paquin. — Les quilles.

Nous recevons de M. J. E. Paquin, principal de l'École Normale la communication suivante qu'il nous fait plaisir de faire connaître aux amateurs de musique et à ceux qui aiment la fanfare locale.

Nous remercions sincèrement M. Paquin de son amabilité pour la Société Philharmonique.

13 avril, 1937.

M. Mandus Bienvenu, Président de la Société Philharmonique, St-Hyacinthe, P. Q.

Monsieur le Président,

Permettez que je vous apporte mes chaleureuses félicitations pour le succès remporté par notre sympathique

Philharmonique, lors de son concert annuel du 8 avril dernier. Votre directeur, autant par la composition variée et sérieuse de son programme musical que par son exécution soignée et vraiment artistique a imposé à nouveau et fort harmonieusement l'excellent renom de la Philharmonique. Je ne saurais passer sous silence un succès aussi remarquable. Après avoir écouté et surveillé votre audition, les combinaisons et l'intelligence des pièces, je crois que l'on peut déclarer que grâce au talent de M. J. L. Gariépy, votre corps de musique a acquis plus de valeur que jamais et qu'il occupe d'ores et déjà, une position très enviable dans notre stellaire musical.

Votre programme était de belle facture typographique, mais surtout intéressant par

l'explication caractéristique des pièces musicales. Plusieurs ont dû être enchantés de pouvoir mieux goûter vos exécutions parce que leur explication en préparait d'autant l'intelligence et l'appréciation.

Le programme musical comportait des pièces de réelle difficulté, mais votre directeur n'est pas homme à en avoir crainte: il a su faire comprendre à ses exécutants la pensée intime du compositeur, et il a prouvé qu'une analyse sérieuse et pédagogique crée la confiance et la sûreté chez l'exécutant. Un directeur au fait de l'harmonie, du contrepoint et de l'histoire de la musique peut, d'amateurs intelligents, édifier une pléiade d'artistes. D'après moi, cher ami, le concert du 9 avril est un de ceux qui ont été exécutés avec le plus de maîtrise, avec souci de la nuance, du rythme et de la mesure. Et ce n'est pas peu dire, même pour des professionnels.

Dirais-je que tout est parfait: je ne puis être optimiste à ce point, mais si j'avais une note moyenne à donner, je l'étiqguetterais bien à 85%.

Votre pièce militaire a été exécutée allégrement, mais Amoureuse de Berger, Danse des Heures de Ponchielli, la Danse des Serpents de Boccalari et Soir d'Été de Kling m'ont particulièrement ému. Les Italiens en Algérie est une pièce qui plaît par sa mélodie facile et harmonieuse; mais les détails de ses harmonisations se détachent plus nettement dans le contexte de l'orchestration.

Voulez-vous une brève critique des pièces ci-haut mentionnées qui seraient appréciées si elles étaient répétées au cours de vos concerts au kiosque municipal.

1o. Amoureuse: nuances bien graduées selon direction bien suivie: arrêts mélodiques bien en exergue: sonorités agréables et pleines.

2o. Danse des Heures: cadences réversibles bien équilibrées, legato du deuxième et troisième thème bien développé par le strelle du baryton; épisode transitoire conduisant aux difficultés finales bien parcourue par la soumission aux gestes du directeur; quelques accords ont manqué de plénitude malgré la tonique pédale des basses.

3o. La Danse des Serpents d'exécution si difficile à cause des mouvements variés y contenus: contre-sujets bien mis en clarté par les barytons: cé-sures ou repos mélodiques entre les membres de phrases et les incises n'ont pas été suffisamment marqués et le saxophone en éloignait l'attention de l'auditeur: l'harmonie macabre a donné lieu à des sonorités vrombissantes à l'honneur des basses et des trombones.

4o. Soir d'Été dans les Alpes: belle variété de nuances: crescendos ascendants bien équilibrés; liaison de jeux chez les basses: largo très mélodieux avec sonorités orguistiques: duo de cornet nous donnant des réminiscences des thèmes de Bach. Malgré quelques défaillances dans les phrases liées, on peut souligner la belle résistance des musiciens, certes fatigués déjà par une exécution assez longue.

Le duo de cornet et le solo de trombone étaient propres à démontrer que l'homme peut conduire à volonté un instrument matériellement.

Je vous félicite d'avoir inter-callé un numéro aussi intéressant de musique vocale dans votre programme: le quatuor sorelois méritait nos applaudissements. C'est acte patriotique d'avoir fait connaître les compositions du professeur Aug. Liessens. Elles sont d'heureuse inspiration et berçantes par la mélancolie des pensées patriotiques habillées d'une belle harmonie.

Félicitations à tous les membres de la Société Philharmonique; ils honorent notre ville et jettent un lustre dans notre province.

**NOUS REPARONS**  
 TOUTES LES MARQUES DE LAVEUSES, REPASSEUSES ET BALAYEUSES ELECTRIQUES.  
**NOTRE ATELIER EST LE MIEUX OUTILLE**  
**LE MAGASIN BEATTY**  
 237 rue Cascades, Tél. 920 St-Hyacinthe

Toute ma sincère admiration à M. le professeur J. L. Gariépy pour la distinction et le fini onctueux de sa direction.

Et je termine en notant la magnifique tenue extérieure de votre corps de musique. Je n'en connais pas qui ait un extérieur et une allure aussi distinguée. La maîtrise sur soi-même annonce la maîtrise artistique.

Bien cordialement vôtre,

Prof. J. E. Paquin.

—La ligue de quilles a terminé ses activités par une magnifique fête samedi soir le 10 avril dernier.

Nombreuse assistance! magnifique succès organisé par le fils du président de la Société Philharmonique; monsieur Ludovic Bienvenu fut aussi le maître des cérémonies et présida dignement les agapes.

On distribua de nombreuses et magnifiques coupes et cuillers d'argent.

La coupe du championnat de la ligue fut présentée par le président de la Philharmonique M. Mandus Bienvenu à l'équipe du Club de Golf. Cette coupe est disputée chaque année et c'est la deuxième année qu'elle est gagnée par la même équipe.

M. Léon Lacroix eut la plus forte moyenne pour partie simple: 181.2; le gérant du club, M. J. F. Poirier lui présenta des félicitations et une coupe.

M. Henri Barré a gagné une cuiller en argent pour la plus grosse partie simple avec un pointage de 237.

Petites quilles, classe A: championnat et coupe à l'Hôtel Ottawa. Coupe présentée par l'ex-président de la ligue de quilles, M. Harry Desmarais.

Meilleure moyenne: une coupe à M. Henri Barré avec 136.4. Par erreur on présenta la coupe à M. Jos. Létourneau qui d'un autre côté gagne une cuiller en argent.

Plus forte partie simple: M. Maurice Bernier: une cuiller présentée par M. Léonard Chabot.

Petites quilles, classe B: championnat à l'équipe de l'Hôtel Union. Coupe présentée par M. Jules Laframboise.

M. Charlie Cadieux, gérant de la maison Woolworth présenta une coupe à M. Léonard Chabot pour la meilleure moyenne soit 112.

Avec le concours de quelques musiciens de la Philharmonique on put terminer la soirée très joyeusement après un délicieux goûter.

Un quilleur.

**ACTON VALE**

Jeudi dernier, il y a eu une séance donnée par le cercle d'amateurs d'Acton-Vale. A l'ouverture, il y a eu chant de notre hymne national "O Canada" chanté en chœur par la nombreuse assistance, où l'on remarquait M. le curé, les RR. Frères de notre collège et un grand nombre de nos citoyens distingués.

Il y a eu allocation de M. le Dr Gauthier, président de la section St-Jean-Baptiste d'Acton-Vale, qui a traité de l'oeuvre de la société St-Jean-Baptiste; ensuite M. le notaire Georges A. Deslandes a parlé du 2e congrès de la langue française qui sera tenu à Québec à la fin de juin prochain; enfin M. André Dumont, organisateur de la représentation a donné, en guise de prologue, un court résumé de la pièce "La terre vengée" qui a été préparée sous la direction de M. A. E. Boulay.

Les acteurs étaient M. Raoul Blanchard, MM. Eugène Cha-

rest, Florand Beaugrand, A. Arcouette, J. N. Boulay, A. Millotte, P. E. Cantin et I. Fortier et Mmes M. Charest, G. Fugère, L. E. Boulay, T. Boulay.

Dans les entr'actes, il y a eu chant par la chorale des enfants et au troisième acte M. le Curé a adressé quelques mots d'encouragement.

Dans les entr'actes ainsi qu'au début de la soirée, il y a eu de jolies pièces de musique exécutées par notre orchestre composé de M. Georges A. Deslandes, N. P. directeur de l'orchestre, Mmes Aline Boisé, L. Deslandes et Clairette Rousseau ainsi que Paul M. Deslandes et Arthur Lecomte violonistes, MM. Conrad Fournier, Adélaré Ledoux, Dorés Deslandes et Alex. Archambault et Mlle M. A. Deslandes au piano.

**ST-DOMINIQUE**

Récemment M. et Mme Aimé Casavant recevaient un groupe de parents et d'amis à l'occasion des fiançailles de leur fille Mlle Marie-Ange, avec M. Paul-E. Laflamme de Montréal.

Les personnes présentes étaient les fiancés, Mlle Marie-Ange Casavant, M. Paul-E. Laflamme, M. et Mme Amédée Casavant, M. et Mme Léo Casavant et leurs fillettes Andrée et Pauline, M. et Mme Arthur Beaudry, Gilbert Ménard, Napoléon Bousquet, Jos. Marchesseault, Thérèse Ménard, M. et Mme Omer Dubois, Mlle Jeanne Beaudry, Raymond Desmarais, Irène Casavant, Eugène Laplante, Fernand Bousquet, et Albert Beaudry.

Il y eut partie de "Bingo" et de jolis cadeaux furent distribués aux heureux gagnants. Un chœur de chant bien harmonisé complétait cette belle soirée qui sera pour tous un souvenir mémorable.

**TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE**

On trouvera ci-après une liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Bienvenue lors du décès de Mme Antoine Bienvenue:

Télégramme: M. J. B. Bélangier, Montréal.

Tributs floraux: M. Antoine Bienvenue et ses enfants, MM. et Mmes Joseph St-Germain, Victor Guérin, Germain Tanguay, Maurice Charron, Mmes Lucienne et Noella St-Germain, MM. Bernard St-Germain, Roméo Laplante, Roméo Gaudry, poste C.K.A.C., Camille Mercure, Laurent Chagnon, J. A. Phaneuf, O. Patenaude.

Offrandes de messe: MM. et Mmes J. A. Martineau, Joseph St-Germain, P. L. Gaucher, MM. François Jetté, Gaston St-Germain, Adélaré Ferland, A. Gingras, la Congrégation des Dames de St-Anne, les louveteaux des Scouts catholiques de la cathédrale, les employés de Taxi Moderne, les élèves du Cours Commercial Lussier, les élèves de Mme Choinière, les employés de la Penman's Ltd., Dépt. du Reprisage.

Oeuvre du Noviciat: MM. Hector Casavant, Armand Guertin, Aimé Létourneau, J. E. Michaud, Wilfrid Petit, Haldé Charron, Ludger Lédoux, les employés de la Penman's Ltd., dépt. des "looping".

Bouquets spirituels: Mmes Florida et Annette Cusson, C. Boulay, les élèves de 3ième année de l'Académie Prince, les élèves de 4ième année de l'Académie Girouard, famille

Rémi Lussier.

Sympathie: MM. et Mmes W. Théberge, Paul Chevalier, Jean Jeannotte, Emile Beaudry, R. Riendeau, Antoine St-Roch, A. Bédard, L. Tétrault, C. E. Riendeau, H. Létourneau, J. B. Saint-Onge, Z. Larochele, J. A. Lescom, J. E. A. Lacasse, A. Berger, Aug. Halley, J. Robitaille, J. P. Lazure, D. Brouillé, A. Daunais, G. Orsali, H. Gagnon, J. M. Auclair, B. Turcotte, O. Poirier, J. M. A. Robert, Z. Roy, H. A. Cadorette, L. A. Auger, Ernest Forget, Maurice L. Lazard, L. Godbout, G. Frédette, Oct. Auclair, Frank Dufour, Nap. Tanguay, T. A. St-Germain, Paul lanctôt, Irénée Choquette, Alp. Grégoire, H. Provost, Arthur Létourneau, Léon Choinière, Mmes O. Blanchette, Polydore Claing, Z. Blanchard, Joseph Authier, J. H. Lemay, J. B. Picard, G. Beaurpré, Rodolphe Philie, Mmes J. Petit, A. Meunier, Y. Grondin, Rosa et Marie-Ange Tétrault, D. Chenette, L. Beaudoin, Cécile Chagnon, Irène St-Amant, Simone Brodeur, Lucia Fontaine, J. Beaurpré, MM. F. Daoust, A. Auger, A. Juneau, N. Allard, René Brouillard, M. Matte, L. Philie, L. Arpin, R. E. Chaput, Wilfrid Morrissette, W. Chaput, Nap. Goyette, Chenette et Fontaine, J. M. Lemoine, C. Désautels, Raoul Laflamme, H. Gaucher, A. Grégoire, A. Pisonnault, Raoul Bouchard, Lucien Plante, J. L. Guillet, E. Marcotte, J. Maurice, Lucien Turgeon, A. Séguin, V. Kakos, Louis Charron, Chs Daudelin, H. Archambault, C. L. Lussier, Dr Yves Laflaur, sous-chef Adrien Malo, F. Lazure, A. Laflamme, W. Chapdelaine, H. Bernier, R. Quintal, René J. Mongeau, A. Chabot, J. F. Blanchard, Roger Bienvenue, H. Fontaine, R. Bernard, Col. J. C. Rouleau, Mmes Ludger Baril, L. E. Charron, J. E. Roy, M. Jean Robert, M. et Mme C. A. Fortin, famille Jacques Turcotte.

Le bonheur de la vie c'est le travail librement accepté comme un devoir. — Renan.

Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues; la vanité rend les autres faciles. — La Rochefoucauld.



**CET ALIMENT LAXATIF NATUREL aide à secouer la lassitude qui suit l'hiver!**

L'INACTION et le régime trop riche de l'hiver exigent, au printemps, un nettoyage discret, mais complet—de l'organisme. Manger régulièrement du Kellogg's ALL-BRAN se chargera de cette besogne essentielle. Cet aliment naturel fournit (précieux reconstituants) le fer et la vitamine B, et fait disparaître la constipation causée par l'insuffisance des matières assimilables.

Ingéré, cet ALL-BRAN absorbe deux fois au moins son pesant d'eau, et forme une masse molle qui provoque, bientôt et sans effort, le mouvement péristaltique.

On le sert comme une céréale avec de la crème ou du lait, ou préparé d'après diverses recettes. N'est-ce pas préférable à toutes les pilules du monde?

Printemps, énergie, belle humeur et ALL-BRAN... voilà autant de synonymes!

Chez tous les épiciers. Préparé à London, et garanti, par la Sté Kellogg.

**Kellogg's ALL-BRAN Régularise!**



Dieu en nous appelant à naître, n'a cru suffire à Sa bonté qu'en nous donnant pour berceau le cœur d'une mère. — Lacordaire.

Vous devez jeûner plus rigoureusement de vices que de pain. — Saint Bernard.

Il y a une heure dans no-

tre vie pendant laquelle nous avons plus vécu que dans le reste de nos jours.

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection. — J. Novicow.

**Les beaux jours sont arrivés**  
 Notre magasin vous suggère pour le printemps  
**Les Derniers Modèles**  
**Les Coupes les plus Nouvelles!**  
 Voyez, avant d'acheter ailleurs, notre assortiment de **Complets et Paletots**.  
 Complet à devant simple ou croisé, paletots à manches ordinaires ou raglan.  
 Tout ce qui entre dans la garde-robe d'un homme ou d'un garçonnet.  
 Paletots à partir de \$7.50      Complots à partir de \$9.95.  
 Chapeaux, Casquettes, Chemises, Cravates, Gants, etc.  
**QUI ACHÈTE BIEN ACHÈTE A LA MAISON ADOLPHE**  
 211, RUE CASCADES    Tél. 405j    SAINT-HYACINTHE

**1837**  
**JE SUIS UN CHIEN SUI RONGE LO**  
  
 EN LE RONGEANT JE DÉTRUIS MON DÉSORDRE EN TROIS JOURS  
**LE CHIEN D'OR**  
 Savez-vous que... ?  
 L'histoire du Chien d'Or est un conte populaire du vieux Québec... que le gin de Kuyper jouit d'une popularité aussi grande, que par sa saveur réelle de Hollande il a gagné l'appréciation des connaisseurs canadiens depuis plus de cent ans.  
 Nouveaux et commodes flacons **PLATS**  
**40 ONCES, 265**  
**26 ONCES, 190**  
 Cette Réelle Saveur de Hollande **10 ONCES, 85¢**  
**GIN de Kuyper**  
 EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS  
 Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.



**Quand il vous faut à la fois cuisiner et voir aux enfants... un poêle électrique est d'un grand secours**

Avec un enfant en pleine santé, toute mère en a suffisamment à faire pour être toujours occupée. En fait, elle s'aperçoit généralement qu'il lui manque du temps pour faire tout ce qui est nécessaire... Donc, combien elle apprécierait les caractéristiques d'économie de temps et de besognes d'un poêle moderne — un poêle électrique! Pensez-y donc; un poêle qui ne cuit ni trop, ni trop peu, parce que sa chaleur est réglée avec précision.

De plus, cuire par l'électricité coûte moins que par le bois ou par le charbon. On peut faire cuire au four électrique, un repas complet se composant d'un rôti de bœuf, de pommes de terre, de carottes et d'un dessert, pour six personnes, en dépensant moins de 3 sous d'électricité! Nous pouvons aussi vous donner la preuve de bien d'autres économies — demandez-nous de vous renseigner au sujet de la cuisine faite par l'électricité.

**Southern Canada Power Company Limited**  
 "Appartenant à ceux qu'elle sert"

LES JOYEUSÉTÉS PARLEMENTAIRES

# CANONISONS DUPLESSIS !

Le 29 avril dernier, au cours de la soirée qui devait transformer le salon de la race en un Parlement de crasse, le premier ministre de la province de Québec (la bonne vieille province à son père) se fendit d'un discours, qui serait plutôt un sermon, si son auteur en était digne. M. Duplessis, doutant de la clairvoyance de ses électeurs, prend la peine de nous dire combien il est honnête, il est charitable, il est bon, il est pur, il est honorable. Nous savions depuis longtemps qu'il est le seul de son espèce, mais nous ne pouvions pas nous douter qu'il cherchât la canonisation. Pourquoi la lui refuser? Est-ce que le discours que voici n'indique pas clairement qu'il s'agit d'un cas grave:

"M. Duplessis. — Le député de Québec-Centre dit que l'honneur d'un homme est une chose sacrée. C'est vrai. C'est vrai surtout pour ceux qui ont appris à l'apprécier quand ils étaient jeunes, surtout pour ceux qui ont appris à respecter leurs concitoyens; c'est vrai pour celui qui sacrifie une clientèle lucrative, et honnête, qui travaille pour sa province pendant qu'au loin ses ennemis ne veulent pas lui parler face à face, l'accusent d'être un vendu, un Judas, un ennemi des trusts. Et ceux-là qui, avec la complicité d'une presse qui devrait prêcher la charité et la justice lancent ainsi des injures, ceux-là oublient que l'honneur d'un homme est sacré, l'honneur d'un homme qui a juré à son père et à sa mère de conserver son nom intact. Et pourquoi ceux qui parlent de l'honneur sacré lancent-ils des paroles qui sont reproduites dans les journaux infâmes? Et nous n'avons pas le droit d'exprimer, non pas notre haine, car la charité et le pardon des injures est une chose trop belle, non pas notre vengeance car nous avons appris à pardonner, mais notre indignation, car l'honneur est une chose sacrée pour tout le monde." (Le Devoir du 30 avril).

Il est évident que les Hamel, les Chaloult, les Grégoire, les Bouchard, les Drouin, les Bastien et tous les membres de l'opposition ne sont que des chenapans, des produits infects du sol français et des occasions de péché. Seul, M. Duplessis est un honnête homme, honnête comme il ne s'en fait plus. Il faut le canoniser.

La riposte de Chaloult, fière et fort intelligente, haute d'un mépris souverain que méritait le discours de notre Duplessis national, montre bien qu'il est des honnêtes à surveiller.

L'ENQUÊTEUR

"EN AVANT"

## UN MESSAGE AUX ECOLIERS CANADIENS

A l'occasion du couronnement de Sa Majesté le Roi George VI.

Le secrétaire de la Province vient de transmettre au maire de Saint-Hyacinthe une copie du message de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, Lord Tweedsmuir, aux écoliers du Canada à l'occasion du couronnement de Sa Majesté le Roi George VI. Voici le texte de ce message:

Hôtel du Gouvernement, OTTAWA

Je suis heureux de pouvoir m'adresser aux élèves des écoles du Canada, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté. Nos rois se sont toujours intéressés aux oeuvres de la jeunesse. Lors de son jubilé, notre regretté souverain George V avait adressé un message particulier à la jeunesse de l'Empire. Le roi George VI, couronné aujourd'hui, porte, depuis bon nombre d'années, un vif intérêt aux clubs de garçons, et il en a fait preuve en séjournant à maintes reprises dans leurs camps d'été. Le roi est un jeune homme, assez près de l'adolescence pour pouvoir sympathiser pleinement avec les jeunes.

Je n'ai pas besoin de vous redire l'éclat de la Couronne britannique. Elle revêt encore plus d'importance, de nos jours, alors que les dominions eux-mêmes sont devenus de grandes nations, puisque c'est leur fidélité à la Couronne qui les unit en une seule communauté. Je vous engage donc, en ce jour où nous fêtons le couronnement du Roi, à considérer le trône comme le symbole perdurable de notre union, résolvant, en quelque sorte, tous les imprévisibles souvenirs de notre histoire.

Nous sommes fiers d'un passé où nos pères ont sauvegardé nos libertés et fondé notre magnifique Empire. Nos pères furent les fidèles sujets de leurs rois et de leurs reines, et je sais que vous aussi demeurerez fidèles au même trône et que vous conserverez pieusement leurs nobles traditions.

Mais je voudrais en plus que vous considériez le Roi George comme un homme qui vous aime tous. Le Canada est un royaume, et il en est le Roi, votre Roi, tout autant qu'il est Roi d'Angleterre. Il n'y a pas un garçon ou une fillette, fut-ce dans la région la plus reculée de notre Dominion, qui n'ait ce lien personnel avec le roi couronné aujourd'hui dans l'abbaye de Westminster. Nous avons tous des devoirs à accomplir sur terre, et notre roi en a plus que nous tous. Mais nous partageons avec lui les deux plus importants qui soient: servir Dieu et servir nos semblables.

### JUGEMENT CONFIRME PAR LA COUR D'APPEL

Dans la cause de Dame Vve Joseph Lanoix vs Gaëtan Forest. — A propos d'un accident d'automobile.

La cour d'Appel, siégeant à Montréal, a confirmé à l'unanimité de ses membres un jugement de l'Hon. juge Louis Cousineau, de la cour Supérieure, accordant \$1,000 de dommages à Dame Julina Gadbois, veuve de Joseph Lanoix, qui fut tué par une automobile près de Ste-Hélène de Bagot.

De son vivant rentier à Ste-Hélène, Joseph Lanoix mourut le 24 août, 1934, après avoir été frappé par une automobile conduite par le défendeur Gaëtan Forest. Il était âgé de 76 ans. La veuve de Lanoix intenta une action en dommages au défendeur Forest, réclamant une somme de \$2,000.

Dans son jugement, l'Hon. juge Cousineau en était venu à la conclusion que le défendeur Forest, propriétaire et conducteur du camion-automobile cause de l'accident, n'avait pas détruit, comme c'était à lui de le faire, la présomption de faute et de négligence qui pesait sur lui à la suite de l'accident.

Joseph Lanoix marchait sur un chemin public presque en face de sa demeure et dans l'exercice de son travail de chaque jour, exerçant un droit que personne ne pouvait lui contester, s'il était à ce moment-là un être normal. Or il est prouvé qu'il avait bon pied, bon oeil et bonnes oreilles. Il était même doué d'une santé et d'une capacité de travail exceptionnelle pour un homme de son âge.

Joseph Lanoix, au moment de l'accident, marchait à gauche du chemin. C'était plus prudent que de marcher à droite, car de cette manière, le piéton évite le danger d'être frappé par en arrière et voit venir de face tout danger qu'il peut courir.

La défense, dit le jugement, a essayé de faire croire que ce n'était pas le camion qui avait frappé Joseph Lanoix, mais que c'était celui-ci qui était venu de lui-même se jeter sur le camion. Une telle conclusion révolte le bon sens, déclare le tribunal qui est plutôt enclin à croire que le défendeur, qui allait à une vitesse de 30 à 35 milles à l'heure, voyant son chemin libre et n'ayant qu'un piéton en face de lui, à gauche, n'a pas trouvé nécessaire de faire entendre son klaxon et de ralentir sa vitesse. Comme il s'en venait dans la route plutôt à gauche du centre du chemin, il n'a constaté le danger qu'à quarante pieds de la victime, et c'est alors qu'il a fait entendre son klaxon et qu'il a fait une courbe à droite pour frapper ensuite avec l'arrière gauche de son camion Joseph Lanoix, qui a été pris par surprise et frappé, puis traîné sur une distance de 40 à 50 pieds. Il n'y a pas d'autres explications plausibles de cet accident, car on constate les taches de sang à la gauche du centre du chemin et on a trouvé les lunettes brisées de la victime à la gauche aussi du centre du chemin.

Pour toutes ces raisons, l'Hon. juge Cousineau en venait donc à la conclusion que la mort de Joseph Lanoix était due entièrement à la faute et à la négligence du défendeur qui, conduisant son automobile de 30 à 35 milles à l'heure, allait à une vitesse excessive et exagérée, puisqu'il n'avait pas le droit d'aller plus vite qu'à 15 milles, et qu'il aurait dû modérer à une vitesse encore moindre, s'il y avait danger pour le piéton, puisque dans le cours ordinaire des choses, on arrête presque son véhicule quand l'on constate sur le chemin la présence non pas d'un piéton qui mérite plus d'attention mais même la présence d'un animal quelconque.

Considérant l'âge avancé de la victime, les dommages furent donc établis à \$1,000 et l'action de la demanderesse fut maintenue. C'est ce jugement que la cour d'Appel vient de confirmer.

### ANGE GARDIEN

M. et Mme Noel Tétréault de Springfield, Mass. ont visité MM. Edmond Tétréault et Emery Bonneau.

Mlle Marie-Paule Bérard a passé la semaine dernière à Farnham.

Mme Wilfrid Bérard a fait un voyage de quelques jours à Montréal.

Mme P. Z. Bertrand était de passage à Farnham, samedi dernier.

M. et Mme Alphonse Bailargeon de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Hamel.

M. et Mme John Gilmore ont passé quelques jours à Farnham, la semaine dernière.

Mlle Rachel Rémy est allée à Montréal, récemment.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Armand Pinsonneault, malade depuis quelque temps.

Les cours de catéchisme préparatoires à la communion solennelle ont commencés, lundi le 3 mai.

Se repentir et recommencer, voilà la vie. — Cherbuliez.

## CHRONIQUE MILITAIRE

Mercredi soir, le 14 avril, le lieutenant-colonel Roland Pothier, commandant du Régiment de St-Hyacinthe, faisait lecture à tous les officiers et soldats du Régiment des proclamations donnant effet à l'abdication du roi Edouard VIII et à l'accession au Trône de son frère le roi George VI.

A cette occasion le régiment prit part à un cérémonial spécial. La fanfare militaire exécuta quelques marches. Après la lecture de ces proclamations. Le capitaine honoraire le R. P. Monty, O. P., aumônier du Régiment fit une courte allocution, se disant heureux de rencontrer les soldats de St-Hyacinthe et les félicitant de leur bonne tenue et des succès qu'ils remportent partout où ils passent.

### ST-DAMASE

Samedi, le 24 avril a eu lieu le mariage de Mlle Lucia Jodoin de cette paroisse avec M. Armand Richard de St-Hyacinthe. Voeux de bonheur.

Dimanche, le 25 avril a été baptisé Marie, Gisèle, Monique, enfant de M. et Mme Alcide Morier (Alma Alix). Parrain et marraine M. et Mme Joseph Boulay, oncle et tante de l'enfant. Etait porteuse Mme Philippe Morier, grand-mère de l'enfant. Nos félicitations.

Nous avons parmi nous le Rév. P. Victor de l'Ordre des Franciscains qui vient faire la visite annuelle des Fraternités du Tiers-Ordre. Ses instructions sont très intéressantes et les exercices suivis avec assiduité.

### ST-HUGUES

Lundi dernier est décédée Mme François Beaugard, née Emma Dolbec à l'âge de 58 ans. Les funérailles eurent lieu jeudi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Messier, ancien curé de la paroisse; le service fut chanté par le fils de la défunte, Rév. P. Hugues Marie et son neveu l'abbé Beaugard et M. l'abbé R. Lavallée, vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Gendron, Adélarde Langevin, Louis Pelletier, Ephrem Rousseau, Donat Boisclair, Euclide Gauthier.

La quête fut faite par Mme Phyllis Bouthillette et Mme Euclide Gauthier.

Le deuil était conduit par M. Adélarde Paquette maire du village. Un cantique d'adieu fut chanté par Mme Alphonse Bazinet.

La défunte laisse 3 filles Mme Michel Benoit, (Laurentina) de St-Simon, Thérèse et Marcelle de St-Hugues; 4 fils Julien (R. P. Hugues Marie), Gabriel, Wilfrid et Lorenzo. Nos sympathies à la famille. — M. et Mme Antonio Lessard (Thérèse Pelletier) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie, Madeleine, Huguette, Louise. Parr. et marr. M. et Mme Zéphir Lessard, grand oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Germaine Pelletier tante de l'enfant. Nos félicitations.

### L'OPINION DES AUTRES (Suite de la page 2)

#### SUS AU FASCISME

Mais la vérité est que l'on peut être l'adversaire le plus militant du communisme sans être fasciste et l'ennemi le plus agressif du fascisme sans être communiste. Le fascisme, c'est le retour au moyen âge, à la féodalité, à l'absolutisme, à la théorie du "serf corvéable à merci." Le communisme c'est le retour à la préhistoire, alors que tribus et familles étaient indépendantes les unes des autres et s'entretenaient sans vergogne. Communisme et fascisme se valent sans se ressembler et c'est entre eux que se trouve la doctrine la plus saine, celle de la démocratie, représentée aujourd'hui

"PLUS FRAIS, PLUS CROUSTILLANTS!"

"MEILLEUR GOÛT!"

"ET ILS SONT GARANTIS ÊTRE LES FLOCONS DE MAÏS LES PLUS SA-VOUREUX QUE VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉS — OU VOTRE ARGENT SERA REMIS!"

QUAKER CORN FLAKES

## LE BÉTON

pour pavages permanents — une double source de dividendes

Les rues et les grandes routes pavées en béton résistent au lourd trafic moderne, sans nécessiter de frais d'entretien coûteux.

Mais en plus d'épargner l'argent du contribuable, le béton assure à l'usager sécurité, confort et économie. Il possède une surface antidérapante, offre une excellente visibilité la nuit et diminue l'usure des voitures et de leurs pneus.

La vignette ci-dessous illustre une rue typique pavée en béton; on y distingue cinq zones de circulation, ce qui ajoute encore au facteur sécurité.

Recommandez les pavages en béton dans votre localité: ils vous rapporteront des dividendes comme contribuable et comme automobiliste.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Bureaux: Immeuble Canada Cement Company - - - Square Phillips, Montréal

soit par la République, comme aux Etats-Unis et en France, soit par la monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, en Belgique et dans les pays scandinaves.

Le Courrier de Sorel.

### CE FAMEUX SUPPLEMENT

Les hebdomadaires qui laissent ainsi mettre leur nom en tête d'une publication dont ils ne savent rien de la direction font preuve d'un manque de sens de probité professionnelle. Ils ont tous annoncé la venue de ce supplément en termes identiques conçus de façon à faire croire à leurs lecteurs qu'il était leur supplément. Il n'en est rien. A Rimouski il s'appelle le Progrès du Golfe, à Rivière du Loup, le St-Laurent, ailleurs, le Journal de Waterloo, La Revue de Granby, l'Eclair, etc. Comme moyen de publicité commerciale, ce magazine aux cent noms est d'une efficacité qui surpasse celle de plusieurs grands quotidiens et qui annule les hebdomadaires pris individuellement. Conçoit-on quels plantureux contrats d'annonce la Cie qui édite ce supplément avec ses 150 mille lecteurs peut obtenir des agences de publicité? Et cela au détriment des hebdomadaires qui prêtent naïvement leur nom pour se mieux faire tondre.

L'Echo du Bas St-Laurent.

» Le monde va de l'avant! «

## Automobiles

En une génération, l'automobile, d'abord considérée comme un objet de luxe à la portée des riches seulement, est devenue une nécessité pour tout le monde. Doit-on présumer qu'elle est encore appelée à de nouveaux progrès? Nous le croyons. Pourvu que les troubles ouvriers ne se prolongent pas, tout indique que les ventes de 1937 dépasseront de 15% celles de l'année dernière. D'après les Industries de l'Automobile, l'enregistrement des voitures de tourisme et des camions aux Etats Unis sera cette année d'environ 28,500,000, comparativement à 26,657,072 pour l'année record de 1930. Nos services sont mis gratuitement à la disposition de tous les épargnants qui désirent des renseignements se rapportant à tout genre de placement susceptible de les intéresser. Toute demande d'information sera l'objet d'une attention prompte et consciencieuse.

## JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres: La Bourse de Montréal, Le Club de Montréal, Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales: Montréal, P.Q., Toronto, Ont., Kingston, Ont., London, Ont., Halifax, N.-E., Sydney, N.-E., Moncton, N.-B., St-Jean, N.-B.

## Murs élégants À BON MARCHÉ

Une couche d'ALABASTINE cache tout. Elle s'étend facilement sans laisser de marques de pinceau et ne s'enlève pas au frottement. Se fait plusieurs nuances et en blanc. Demandez à votre fournisseur:

Gypsum, Lime and Alabastine. Canada Limited

Siège social: PARIS, Ontario, Canada

# ALABASTINE

L'ENDUIT MURAL NATIONAL

## OÙ EST JOS ?

## A PRENDRE UNE DOW BIÈRE OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS

# AVIS AU PUBLIC

DEPUIS LE  
**1er Mai Dernier**

# L'IMPRIMERIE YAMASKA

EDITRICE DU  
**CLAIRON**  
ET D'  
**EN AVANT !**

OCCUPE SES  
BUREAUX ET ATELIERS

AUX NOS

**67 - 69**

DE LA RUE

# MONDOR

DANS L'ANCIEN EDIFICE OSTIGUY

Nos lecteurs, annonceurs et clients sont priés de prendre note de ce déménagement.

## LES CITOYENS ONT ENDOSSE LE PROJET

(Suite de la page 1)

ci n'en seraient que plus basses. Nous avons besoin d'une arène à Saint-Hyacinthe, où la jeunesse pourra se réunir et se récréer. On s'adresse au maire et aux échevins pour en obtenir la construction. Personnellement, le maire se déclare favorable au projet et c'est son opinion que le conseil municipal l'est aussi.

L'hiver dernier, continue le maire, on est venu le voir pour lui soumettre le projet d'une arène. Il a conseillé de voir les

citoyens, de faire signer des requêtes, d'obtenir surtout l'approbation des ouvriers, du plus grand nombre possible d'ouvriers. Il est heureux de constater que les ouvriers comme les citoyens en général veulent la construction d'une arène à St-Hyacinthe.

Evidemment, le terrain de l'exposition régionale paraît comme le plus favorable à une construction de ce genre qui aurait son utilité, non seulement pour les sports mais pour l'exposition. En effet, il n'y a pas de bâtisse sur le terrain de l'exposition où la foule puisse se réunir en cas de pluie.

Or une arène répondrait précisément à un tel besoin, car l'exposition régionale doit se poursuivre les jours de pluie comme les jours de beau temps.

Parlant des sports en général, le maire mentionne les démarches qui ont été faites pour faire entrer St-Hyacinthe dans la ligue Provinciale de baseball.

Il a exprimé la crainte, lorsqu'on est venu le voir à ce sujet, qu'on s'y prenait trop tard pour réussir cette année. C'est malheureusement ce qui est arrivé, mais on pourra se reprendre l'an prochain. Le maire voudrait voir à Saint-Hyacinthe un club de baseball comme nous en avions un il y a une quinzaine d'années, quand notre ville jouissait d'une grosse réputation dans ce sport. Nous avons, il est vrai, un club dans la ligue Fédérale, mais St-Hyacinthe peut faire encore mieux que cela, c'est-à-dire faire partie de la puissante ligue Provinciale. Pour sa part, le maire se prononce favorable au projet d'un tel club et se déclare prêt à souscrire personnellement \$500.00 pour sa part, lorsqu'on sera décidé de le mettre sur pied. Une vingtaine de citoyens bien disposés pourraient prendre un tel club à leur charge et en faire un succès.

Puisque, conclut le maire, l'initiative privée ne peut pas nous donner une arène, eh bien, on va la municipaliser, et si le conseil se déclare favorable, il est certain que les citoyens auront ce qu'ils demandent. Nous avons la réputation d'être une des plus belles villes du Canada et nous voulons une arène qui tiendra compte de cette réputation. C'est-à-dire que nous voulons une arène qui répondra au besoin pour des années à venir. Sa construction devrait procurer du travail à un grand nombre d'ouvriers et permettrait d'embaucher bon nombre de chômeurs.

En terminant, M. Bouchard remarque qu'il ne sera pas demandé un seul sou aux citoyens pour la construction d'une arène. C'est la ville qui se chargera du projet, car ses revenus sont aujourd'hui suffisants pour cela. Puis, lorsque l'arène sera construite, s'il se trouve à Saint-Hyacinthe une vingtaine de citoyens bien disposés à prendre l'initiative de mettre sur pied un puissant club de baseball, notre ville fera parler d'elle dans le monde du sport.

Ces paroles du maire furent vivement applaudies par l'assistance. Les échevins Victor Sylvestre et Ernest O. Picard dirent ensuite quelques mots et donnèrent leur adhésion au projet, exprimant leur conviction que le conseil municipal se déclarerait favorable à la construction d'une arène qui prendrait soin non seulement du présent mais de l'avenir.

L'exposition de Saint-Hyacinthe, dit M. Sylvestre, est devenue, non pas une des plus belles, mais la plus belle exposition régionale de la Province de Québec. Il importe que nous ayons sur le terrain de l'exposition une construction pour les sports qui soit permanente et rehausse l'aspect général des bâtisses. La construction d'un arène, dit l'échevin Picard, procurera du travail à bon nombre d'ouvriers pendant plusieurs mois et remédiera nécessairement au chômage.

L'assemblée fut ensuite levée, afin de permettre aux sportifs présents d'assister à l'ouverture de la saison de baseball sur le terrain du collège Sacré-Coeur.



## L'OPPOSITION LIBERALE DEFEND LES OUVRIERS

(Suite de la page 1)

responsabilité sur le gouvernement fédéral, et M. Duplessis avoue n'avoir aucune sanction contre les communistes dans la province à cause de l'abolition de l'article 98. C'est à ce point de la discussion qu'il est pris: "Alors vous admettez que MM. Shane et Trépanier sont des communistes?"

"Je ne les connais pas, je ne suis pas chargé de leur délivrer des certificats de bonté ou de méchanceté", répond-il. "Il faut prendre des informations précises avant de faire annoncer comme vous l'avez fait, que vous arrêteriez deux hommes accusés de menées communistes. M. Trépanier est un citoyen respectable; vous avez agi à la légère", renchérit M. Grégoire.

Bref, le premier ministre veut se désolidariser d'avec le procureur-général, mais il n'en peut plus. C'est alors que le ministre du Travail fait son intervention. Lui, il a beau jeu. Il dit n'avoir pas eu connaissance de l'émission des mandats contre MM. Shane et Trépanier. Il laisse entendre qu'il n'aurait pas agi aussi sottement. Enfin, il fait tant, ce brave M. Tremblay, qu'il pacifie l'opposition officielle et l'autre. Et là-dessus, M. Duplessis annonce qu'il s'est ravisé, que les mandats ne seront pas exécutés.

Les antiministériels, pas hargneux pour un sou, le regardent d'un oeil paternel, battre sa coulpe, et promettent qu'il ne recommencera plus ces petites fumisteries comme il devait en inventer, jadis, au collège de la Côte-des-Neiges.

N'empêche que le débat pourrait bien reprendre. M. Drouin a fait inscrire au feuilleton une motion pour production de copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondances quelconques concernant la grève dite du "vêtement" à Montréal, la menace d'arrestation de MM. Trépanier et Shane et l'attitude du gouvernement sur ces sujets.

Le gouvernement a voté, en deux séances, \$2,899,382.40 du budget du ministère du Travail et du ministère du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales.

## LE COURONNEMENT DE SA MAJESTÉ GEORGE VI

(Suite de la page 1)

boise.

1.30 hre. P. M. — Rassemblement de tous les "Corps Militaires" de la ville, à l'arsenal, rue Laframboise.

2.00 hres P. M. — Départ de l'arsenal et Parade par les rues

suivantes: Laframboise, Richer, Rosalie, Girouard, Bourdages, Cascades, Mondor, William, Girouard, (arrêt à l'hôtel de ville.)

2.45 hres P. M. — Arrivée à l'Hôtel de Ville, rue Girouard, et inspection des troupes par les Autorités Civiles.

2.55 hres P. M. — Réception radiophonique du discours de "Sa Majesté le Roi Georges VI" transmis directement d'Angleterre.

3.15 hres P. M. — Cérémonie du "Feu-de-Joie".

3.30 hres P. M. — Présentation des Médailles "d'Efficacité Militaire" à quelques Sous-Officiers et Soldats du Régiment de Saint-Hyacinthe.

3.40 hres P. M. — "Salut Général" aux Autorités Civiles.

3.45 hres P. M. — Discours.

4.15 hres P. P. — Retour à l'arsenal.

## SOIREE

815 hres P. M — Concert et Fanfare au Kiosque. — Décoration et illumination de l'Hôtel de Ville, du Kiosque et du Parc Desaulles.

## Le défilé

Voici la liste des unités locales invitées à prendre part aux manifestations:

Corps des Vétérans, Corps de Cadets du Séminaire de Hyacinthe et sa Fanfare, Corps de Cadets du Patronage St-Vincent de Paul et sa Fanfare, Détachement du Corps de la "Gendarmerie Royale du Canada" (R. C. M. P.), Détachement du Corps de Police municipale, Compagnie des Zouaves de St-Hyacinthe, Garde d'Honneur Ind. de Saint-Hyacinthe, Garde Ind. des Hussards de St-Hyacinthe, Corps des Eclaireurs de la ville de Saint-Hyacinthe.

## REGLEMENTATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

(Suite de la page 1)

La personne en charge aura toute autorité pour faire observer, tant à la piscine qu'au pavillon et aux alentours, l'ordre et la discipline.

Les dames devront porter des brassières et des costumes convenables en laine.

## Me FONTAINE REELU BATONNIER DU RIC.

(Suite de la page 1)

res de notre barreau demeurent, C. R., de St-Hyacinthe; rent donc:

Bâtonnier, Me T. A. Fontaine, Me Ludger Codebecq, C. R., de Valleyfield; trésorier, Me George Fortin, C. R., de St-Jean; secrétaire, Me Gérard Cournoyer, de Sorel; conseillers, Mes Alexandre Légault, C. R., de Valleyfield; Aimé Chassé, C. R., de Sorel, et André Reigner, C. R., de St-Jean.

Les élections ont eu lieu sous la présidence de Me Jacques Cartier, C. R., ancien bâtonnier.

Avant de clôturer sa séance, l'assemblée a adopté unanimement

deux importantes résolutions. Par la première, le barreau du Richelieu accorde une bourse annuelle de \$25.00 pour un prix destiné à encourager l'étude du Droit Municipal à l'Université de Montréal.

Par la seconde résolution, il est voté une souscription de \$100.00 au 2ème Congrès de la Langue française, qui aura lieu à Québec cet été.

## EMPLOYES QUE L'ON REFUSE DE PAYER

(Suite de la page 1)

l'octroi des pensions de vieillesse. Il blâme le ministre d'avoir démis de ses fonctions M. Coderre, qui était inspecteur dans le comté de Bagot. Il fait l'éloge de cet inspecteur et blâme M. Tremblay d'avoir nommé à sa place M. Hinckle, un citoyen de Missisquoi qui ne parle que très difficilement et ne comprend à peu près pas le français.

M. Dumaine demande au ministre de réorganiser le système d'inspection pour les pensions aux vieillards et de nommer un inspecteur par comté.

M. Casgrain demande si les inspecteurs nommés par l'ancien gouvernement seront payés. Le ministre déclare que conformément à la déclaration faite par l'ancien chef de l'Opposition les inspecteurs qui ont fait de la politique ne seront pas payés.

Comme M. Dumaine revient à la charge et dit que dans son comté les pensions de vieillesse n'ont pas servi à l'exploitation politique avant le 17 août, M. Duplessis dit qu'il ne comprend pas l'Opposition; que son gouvernement présente pour le ministère du Travail le plus gros budget depuis la Confédération, \$2,604,000 et qu'on devrait le féliciter. Il dit que l'inspecteur du comté de Bagot était un agent politique et déclare que les inspecteurs nommés par le gouvernement Godbout étaient des organisateurs électoraux et que pas un d'entre eux ne sera payé.

M. Casgrain. — Mais si un certain nombre d'inspecteurs ont fait leur devoir et rendu service au gouvernement, seront-ils payés?

M. Duplessis. — Dès le 11 juin dernier, j'ai déclaré moi-même que le gouvernement ne reconnaîtrait aucun contrat et aucune nomination faits avant le jour du scrutin.

M. Casgrain. — Mais si leur travail a profité au gouvernement, ces gens ne seront pas payés?

M. Duplessis. — Leur travail ne pouvait pas profiter au gouvernement parce qu'ils ont commencé leur travail en même temps qu'ils ont commencé leur cabale, au début de la campagne électorale. Ils n'ont même pas eu le temps de faire rapport. Ils se sont occupés de politique; que la caisse électorale les paye!

M. Casgrain. — Mais pourquoi faire une enquête si le gouvernement a décidé d'avancer de ne pas payer?

M. Duplessis. — Pour connaître les abus.

M. Casgrain. — Et si certains d'entre eux n'ont pas commis d'abus?

M. Duplessis. — Tous ceux qui ont fait un travail profitable seront payés; mais nous sommes certains qu'aucun de ceux-là n'a fait un travail profitable.

M. Bastien. — C'est beau

d'entendre parler le premier ministre et le ministre du Travail. Voici des gens qui ont mois dans l'opposition pendant des années...

M. Béquie. — Si on a mois, eux autres, ils pourrissent. (Rires).

M. Bastien. — Et voilà que l'on refuse de payer les petites gens. Le premier ministre dit que ce sont là des nominations illégales. Pauvre premier ministre! S'il savait que chacune de ces nominations a été approuvée par le lieutenant-gouverneur. Toutes les dépenses faites par le gouvernement Godbout ont été approuvées par le lieutenant-gouverneur.

## LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Suite de la page 1)

transmis au conseil une liste de travaux publics qui pourraient être entrepris avec la belle saison. L'échevin Picard a donné avis qu'à la prochaine séance du conseil, il proposera l'adoption d'un règlement décrétant des travaux d'amélioration à l'aqueduc, la confection de pavages et de trottoirs, la construction d'égouts, l'installation de conduites d'eau, et ordonnant un emprunt pour ce faire au montant de \$175,000.

—Attendu que des propriétaires de la rue Moreau (ancienne rue St-Germain) ont pris des permis de construction pour l'érection de maisons d'habitation sur les lots riverains; attendu que les contribuables paraissent justifiables de demander à la ville de faire dans cette rue, le plus tôt possible, l'installation d'un système d'égout dans cette rue, l'échevin Picard, suivant l'avis qu'il en avait donné a proposé et le conseil a adopté unanimement un règlement décrétant la construction d'un égout dans la rue Moreau, à partir de la rue Papineau en allant vers le nord.

—La Commission d'Assistance municipale a notifié le conseil qu'elle avait reçu du gouvernement provincial une somme de \$901.60 en paiement des parts proportionnelles des gouvernements fédéral et provincial pour l'exécution de travaux de chômage durant le mois de février dernier. Un rapport a aussi été soumis au conseil de l'assistance directe donnée par la ville à certaines familles nécessiteuses en avril dernier. Ce rapport indique que 14 familles ont été assistées directement pour un total de \$130.45.

—Pour faire suite à une requête, le conseil a autorisé l'ingénieur de la ville à enlever un arbre dans la rue du Palais.

—Pour se rendre à la demande de la majorité des propriétaires de la rue Morison, le conseil a décidé, sur proposition des échevins Picard et L'Archevêque, qu'un pavage permanent en ciment, rue Morison, de Laframboise à Bourdages, sur une largeur de 32 pieds, soit décrété et inclut parmi les travaux du prochain règlement d'emprunt.

—M. Casimir Dessaulles, C. R., a écrit au conseil touchant les terrains qui appartiennent à la succession de feu le sénateur Dessaulles et qui sont situés dans le Quartier Un, sur l'ancien domaine seigneurial. Le greffier de la ville a reçu instruction de demander au repreneur de la succession quels sont les lots de terrain qui appartiennent à celle-ci et à quels prix et conditions elle

serait disposée à les céder à la ville, cette dernière ne s'engageant pas, cependant, à s'en porter acquéreur.

—Lecture a été donnée d'une requête de I. Sinray demandant que la licence de chiffonnier et de bric-à-brac soit portée de \$10 à \$25 par année. L'échevin Chabot a donné avis qu'il proposera un amendement au règlement des taxes, licences et tarifs, afin que la licence de chiffonnier soit effectivement portée à \$25 par année.

—Au cours de la séance, le conseil a pris en considération une requête de la maison Duclos & Payan pour la fermeture d'une partie de l'extrémité est de la rue William. Lecture a été donnée également d'une contre-requête de propriétaires voisins s'opposant à cette demande de fermeture. Vu l'opposition faite à la demande de fermeture par les résidents du voisinage, le conseil a décidé qu'il ne pouvait se rendre à la requête de la maison Duclos & Payan.

—Le conseil, sur motion des échevins Chabot et L'Archevêque, s'est rendu à une requête du Régiment de St-Hyacinthe et lui a voté une somme de \$100.00 pour aider à solder les frais des manifestations qui auront lieu le 12 mai prochain, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté George VI.

—Comme l'an passé, l'entretien du parc de la Porte des Maires pour la saison d'été a été donné à M. Damase Maynard pour un montant de \$75.

—Pour faire suite à une requête une somme de \$100 a été mise à la disposition du comité des Parcs pour faire certains travaux et améliorations sur la place du Marché à Foin, afin de rendre le terrain pratique pour des exhibitions sportives.

—Comme les années passées, le conseil a accordé à M. Henri Vermeesch le contrat pour l'entretien des fleurs au parc Côté et dans les corbeilles des autres parcs de la ville.

—Le délai requis pour l'obtention de la carte d'identité a été fixé pour l'avenir au 5 mai 1936.

## LA JEUNESSE LIBERALE ET Me T.-A. FONTAINE

(Suite de la page 1)

Tous ceux qui aimeraient prendre part à cet intéressant dîner-causerie sont priés de se procurer des billets le plus tôt possible, en s'adressant aux salles de l'Association de la Jeunesse Libérale, 84 rue St-Simon, ou à MM. Roméo Péloquin ou Joseph Fontaine, respectivement président et secrétaire - correspondant de l'association.

En foule à la Jeunesse Libérale, dimanche prochain. Le prix des billets est de 50 centins seulement et cette fête libérale promet d'être aussi intéressante qu'instructive.

## AU PROFIT DES PERES DOMINICAÏNS

(Suite de la page 1)

aux concurrents et il y aura aussi un superbe prix de présence. Une somme de \$50.00 sera distribuée en prix aux concurrents.

Comme les billets s'enlèvent rapidement, on est prié de se les procurer au plus tôt, en s'adressant chez les Pères Dominicains ou à la pharmacie Brodeur.

BUREAU ETABLI EN 1900

# DUCKETT & DUCKETT Regd.

J. B. E. DUROCHER, PROP.

## COURTIERS EN ASSURANCES GENERALES

APPELEZ J. B. DUROCHER - GEORGES H. DUROCHER - FERNAND L. DUROCHER

Tél. Résidence: 689 - Bureau: 31 ou 626 — 84 rue St-Simon (Place du Marché) St-Hyacinthe, Qué.

NOUS REPRESENTONS DES COMPAGNIES CANADIENNES-FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES, AVEC GARANTIE DE PREMIER ORDRE

## POURQUOI

ne pas consulter un Courtier d'Assurance qui est qualifié comme tel par l'association des courtiers de la province et tout aussi bien comme vous consulteriez un médecin pour une maladie grave ou un avocat pour un différend?

## NOS RECLAMATIONS

ont toujours été réglées d'une manière très satisfaisante.

En vous assurant par l'entremise de notre bureau vous serez certains de toujours avoir un bon service, advenant une réclamation.